

Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire

Volet du Programme de recherche
sur l'éducation postsecondaire et de
formation au Nouveau-Brunswick

Rapport #4

Le 13 juin 2007

Rapport préparé par :
R.A. Malatest & Associates Ltd.

Grâce au financement accordé par :
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire,
Ressources humaines et Développement social Canada



Remerciements

Nous remercions les organismes suivants qui ont rendu cette étude possible :

Entreprise par:

- R.A. Malatest & Associates Ltd.

Coordonnée et financée par:

- Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
- Ministère de l'Éducation (MÉNB)
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT)

Soutien additionnel au financement:

- Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) – Bureau régional

Remerciements spéciaux:

- Étudiants pour leur participation et leur aide à la réalisation de cette étude.
-

Table des matières

Section 1 : Résumé	1
1.1 Introduction	1
1.2 Méthodologie	1
1.3 Conclusions	1
Section 2 : Introduction	3
2.1 Contexte	3
2.2 Contexte de recherche	3
2.3 Objectifs	3
Section 3 : Méthodologie De Recherche.	4
3.1 Élaboration du questionnaire d'enquête	4
3.2 Méthodologie d'échantillonnage, taux de réponse et marge d'erreur	4
3.3 Réalisation de l'enquête	4
3.4 Analyse des données.	5
Section 4 : Profil des répondants de l'enquête	6
4.1 Niveau de scolarité.	6
4.2 Mobilité des répondants	6
4.3 Caractéristiques sociodémographiques	8
Section 5 : Études secondaires	10
5.1 Profil scolaire et d'emploi durant les études secondaires	10
5.2 Préparation et planification en vue de projets après le secondaire	10
5.2.1 Planification en vue d'études postsecondaires	10
5.2.2 Planification d'emploi	12
5.3 Facteurs ayant une influence sur l'inscription à des études postsecondaires	13
5.3.1 Modèle de régression	14
Section 6 : Expériences après les études secondaires.	15
6.1 L'expérience postsecondaire.	15
6.1.1 Emploi du temps avant l'inscription à un programme d'études postsecondaires	15
6.1.2 Type de programme.	15
6.1.3 Lieu de l'établissement	16
6.1.4 Facteurs influençant le choix d'un programme d'études postsecondaires	18
6.1.5 Financement des études postsecondaires	19
6.1.6 Projets concernant la poursuite d'études postsecondaires	21
6.1.7 Raisons motivant un changement d'études postsecondaires ou leur abandon	22
6.2 Activités non scolaires après le secondaire	24
6.2.1 Emploi et autres activités non scolaires après le secondaire	24
6.2.2 Raisons de ne pas poursuivre d'études postsecondaires	25
6.2.3 Projets d'études postsecondaires	26
Section 7 : Conclusions et recommandations	28

Section 1 : Résumé

1.1 Introduction

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, de concert avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, a décidé d'effectuer l'*Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire*. Réalisée en mai et juin 2005, cette enquête avait pour but de fournir des données sur les études secondaires, la proportion d'étudiants qui entament des études postsecondaires, la mobilité des étudiants qui ont terminé leurs études secondaires et les raisons pour lesquelles certains n'entreprennent pas d'études postsecondaires ou les abandonnent. Soutien additionnel au financement a été fourni par les ministères provinciaux de l'Éducation, et de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, le réseau CCNB/NBCC et le bureau régional des Ressources humaines et Développement social Canada.

L'enquête devait servir notamment à :

- recueillir des données provinciales représentatives et fiables sur le plan statistique à propos de la transition des étudiants du secondaire vers le marché du travail, des études ou une formation postsecondaires ou d'autres activités;
- examiner en profondeur les facteurs ou raisons, dont les obstacles financiers, qui font que des étudiants ayant récemment terminé leurs études secondaires n'entreprennent pas d'études postsecondaires.

1.2 Méthodologie

Le questionnaire d'enquête a été distribué à 2342 ex-étudiants du secondaire de la promotion de 2003; 1106 y ont répondu. Le taux de réponse brut à l'enquête était de 47,2 % et le taux de réponse valide, de 59 %¹. La fiabilité statistique de l'enquête est de $\pm 2,8$ % (19 fois sur 20). Les données recueillies ont été pondérées afin de refléter la répartition par district des étudiants de douzième année et l'obtention ou non du diplôme, pour tous les membres de la promotion de 2003.

1.3 Conclusions

Les principales conclusions de l'enquête sont les suivantes :

¹ Taux de réponse valide = Nombre de questionnaires remplis divisé par le nombre total de questionnaires distribués moins le nombre de coordonnées non valides.

Profil des répondants

Presque tous les répondants avaient leur diplôme d'études secondaires au moment de l'enquête.

Quatre-vingt seize pour cent des répondants de la promotion de 2003 ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a constaté que 14,9 % des membres de cette promotion n'étaient pas diplômés; toutefois, 9,9 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme après juin 2003.

Trois quarts des répondants étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires ou en avaient terminé un.

Soixante-quinze pour cent des répondants recensés par le gouvernement comme diplômés de la promotion de 2003 étaient inscrits à un programme postsecondaire ou l'avaient terminé, comparativement à 64 % pour la promotion de 2002.

Des activités postsecondaires constituaient la principale raison pour laquelle des étudiants avaient quitté le Nouveau-Brunswick.

Près de 90 % des ex-étudiants de 12^e année sont demeurés au Nouveau-Brunswick après leurs études secondaires. Dix-sept pour cent des répondants qui fréquentaient un établissement d'études postsecondaires se trouvaient hors du Nouveau-Brunswick, comparativement à 4 % qui ne poursuivaient pas d'études postsecondaires et résidaient en dehors de la province.

La moitié des répondants qui se trouvaient au Nouveau-Brunswick au moment de l'enquête comptaient quitter la province.

Parmi les 51 % de répondants ayant déclaré qu'ils comptaient quitter la province, la plupart se sont dit motivés par les possibilités d'emploi et d'activités de formation.

Études secondaires

La plupart des répondants ont commencé à penser à des études postsecondaires avant la 12^e année.

Trois quarts (73,9 %) des répondants avaient commencé à songer à des études postsecondaires durant leur 11^e année ou avant. Toutefois, comparativement à la promotion de 2002, le pourcentage de répondants de la promotion de 2003 ayant décidé de leurs projets postsecondaires après la fin de leurs études secondaires est plus important.

Les répondants qui travaillaient durant leurs études secondaires avaient davantage tendance à le faire pour avoir de l'argent de poche que pour épargner en vue d'activités postsecondaires.

Deux tiers des répondants avaient un emploi durant leurs études secondaires, la plupart (70,1 %) pour se faire de l'argent de poche, plutôt que pour épargner en vue d'activités postsecondaires (16,6 %).

L'argent était le facteur qui influençait le plus les répondants dans leur choix de programme d'études ou de formation.

Plus précisément, la perspective d'obtenir un emploi bien rémunéré à l'issue du programme encourageait ou encourageait fortement 77,4 % des répondants dans leur décision d'entreprendre des études ou une formation postsecondaires.

C'étaient les parents qui influaient le plus sur le choix des activités postsecondaires.

Près de neuf répondants sur dix (89,7 %) ont déclaré avoir été encouragés ou fortement encouragés par leurs parents, 70,7 % par leurs enseignants et 61,6 % par d'autres parents. Les encouragements de membres de la famille, les notes obtenues au secondaire, la scolarité des parents et le nombre de personnes à charge étaient des facteurs déterminant l'inscription à des programmes d'études postsecondaires.

Expériences après les études secondaires

Les programmes offerts et l'influence familiale jouaient beaucoup dans le choix d'un programme postsecondaire.

Les facteurs qui influaient le plus sur le choix d'un programme postsecondaire étaient l'offre du programme par un établissement donné, l'influence familiale, l'enseignement dans la langue du choix de l'étudiant et la réputation de l'établissement ou du programme.

La scolarité des parents était reliée aux décisions postsecondaires des répondants.

Les répondants ayant déclaré que leurs parents avaient suivi un programme d'études postsecondaires étaient plus nombreux à faire des études postsecondaires. Plus de 80 % des répondants dont au moins un parent avait suivi des études postsecondaires s'étaient inscrits à un programme postsecondaire, comparativement à 64,2 % des répondants dont les parents n'avaient fait que des études primaires ou secondaires.

La scolarité des parents avait influé sur le choix d'un programme postsecondaire.

La majorité des répondants qui allaient à l'université ont déclaré que leur mère avait terminé un programme de collège communautaire ou obtenu un diplôme universitaire (50,2 %), alors que chez 63,8 % des répondants inscrits à un programme offert par un collège communautaire, un établissement privé de formation professionnelle ou un centre d'apprentissage, la mère était allée à l'école primaire ou secondaire seulement.

Le coût des études ou de la formation postsecondaires était l'obstacle le plus courant à l'inscription à un programme postsecondaire.

L'obstacle le plus courant aux études postsecondaires était la situation financière des répondants (25,5 %). Les répondants qui dépendaient d'un revenu d'emploi ou d'un prêt étudiant (39,2 % et 28,3 %, respectivement) ont déclaré que leur situation financière était le plus gros obstacle à la poursuite des études souhaitées.

Les prêts aux étudiants jouaient un rôle important dans l'accès aux études postsecondaires.

Les principales sources de financement d'études postsecondaires étaient les prêts étudiants (33,3 %), le soutien financier de la famille (25,1 %) et le revenu d'emploi (14,5 %). Plus d'un tiers des répondants avaient fait une demande de prêt étudiant, qu'ils ont obtenu (36,3 %), et 8,1 % avaient fait une demande mais n'avaient pas obtenu de prêt. Près de 40 % des étudiants qui avaient fait une demande mais n'avaient pas obtenu de prêt ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire au moment de l'enquête.

Les répondants qui avaient abandonné leurs études postsecondaires ont cité des raisons liées au programme, alors que ceux qui ne s'étaient jamais inscrits à des études postsecondaires seraient plus nombreux à citer comme raisons l'indécision quant au choix d'une carrière ou bien des obstacles financiers.

Un répondant sur dix avait abandonné ses études postsecondaires en cours de route (7,8 %); la raison la plus fréquemment invoquée était que le programme ne correspondait pas aux attentes du répondant. Un répondant sur cinq ne s'était jamais inscrit à un programme postsecondaire (22,7 %); les raisons les plus souvent citées étaient l'indécision quant au choix d'une carrière et la situation financière.

La plupart des répondants qui ne faisaient pas d'études postsecondaires comptaient en entreprendre ultérieurement.

Deux tiers des répondants (68,8 %) qui ne faisaient pas d'études postsecondaires prévoyaient en entreprendre plus tard. Comparativement aux répondants inscrits à un programme postsecondaire, ces personnes comptaient recourir davantage à un prêt étudiant gouvernemental qu'à un soutien familial autre qu'un prêt.

Section 2 : Introduction

2.1 Contexte

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, de concert avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, a décidé d'effectuer l'Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire. Cette enquête avait pour but de permettre une meilleure compréhension des transitions qu'ont effectuées les membres de la promotion de 2003 après leurs études secondaires. Menée auprès d'ex-étudiants du secondaire en mai et juin 2005, elle servira à orienter l'évaluation et la planification des programmes et des services d'enseignement au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à fournir des données nationales sur les activités d'études secondaires et postsecondaires.

L'enquête fournira des données sur les aspects suivants :

- les études secondaires;
- les taux d'inscription à des programmes d'études postsecondaires ;
- les caractéristiques et emplois du temps d'ex-étudiants du secondaire qui, à ce jour, n'ont pas entrepris d'études ni de formation postsecondaires;
- les raisons pour lesquelles des étudiants abandonnent des études ou une formation postsecondaires;
- la préparation aux études postsecondaires au secondaire;
- la mobilité des ex-étudiants du secondaire;
- le profil démographique des étudiants inscrits en 12e année au Nouveau-Brunswick en 2002-2003.

Les services de R.A. Malatest & Associates Ltd. ont été retenus pour la conception et la réalisation de l'enquête, ainsi que l'analyse des données recueillies. Les sections qui suivent présentent la méthodologie adoptée pour réaliser l'enquête ainsi que les résultats de l'étude.

2.2 Contexte de recherche

L'enquête a été conçue pour exploiter et élargir les connaissances fournies par d'autres enquêtes nationales sur les transitions des étudiants du secondaire, comme l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP) de 2002 et l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). L'Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire fournit un examen des personnes et des facteurs qui influencent les étudiants du secondaire au

Nouveau-Brunswick dans leurs décisions concernant leurs activités postsecondaires, ainsi que de l'information sur les expériences vécues au secondaire qui influent sur la décision des étudiants de s'inscrire à un programme postsecondaire. Tout au long du présent document, les résultats de l'étude sont comparés aux résultats de l'enquête néo-brunswickoise effectuée auprès de la promotion de 2002², ainsi que d'enquêtes nationales, s'il y a lieu.

2.3 Objectifs

L'Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire avait pour but de cerner et d'analyser les facteurs qui influent sur le niveau d'instruction postsecondaire. Conformément au mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, elle était destinée à définir la mesure dans laquelle les contraintes financières, la perception des coûts et l'aversion pour les dettes limitent la participation à des activités postsecondaires. L'enquête s'est également penchée sur la mesure dans laquelle les études secondaires préparent les étudiants aux études postsecondaires, ainsi que sur les expériences vécues au secondaire qui influent sur la participation des diplômés à des activités postsecondaires.

Les principaux objectifs de l'enquête étaient les suivants :

- recueillir des données provinciales représentatives et fiables sur le plan statistique à propos de la transition d'ex-étudiants de 12e année vers le marché du travail, des études ou une formation postsecondaires ou d'autres activités;
- examiner en profondeur les facteurs ou raisons, dont les obstacles financiers, qui font que des étudiants ayant récemment terminé leurs études secondaires n'entreprennent pas d'études postsecondaires.

² Market Quest Research Group Inc. (2005). Sondage auprès des finissants et des finissantes de 2002 des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick
Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Section 3 : Méthodologie De Recherche

3.1 Élaboration du questionnaire d'enquête

La conception du questionnaire est le fruit d'une collaboration entre R.A. Malatest & Associates Ltd., la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et les gouvernements du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le questionnaire final contenait des questions regroupées selon les modules suivants :

- études secondaires;
- étudiants qui sont actuellement inscrits à un programme d'études postsecondaires;
- étudiants qui étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires;
- étudiants qui ne sont pas inscrits à un programme d'études postsecondaires;
- caractéristiques sociodémographiques;
- sensibilisation à l'information sur le marché du travail offerte par RHDCC et mobilité des répondants³.

Les activités d'essai sur le terrain ont été menées auprès d'un échantillon d'ex-étudiants de 12e année du Nouveau-Brunswick. L'essai sur le terrain pour l'Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire a été réalisé du 18 au 25 avril 2005. Durant cette période, les superviseurs et les chercheurs de l'enquête ont écouté les appels pendant toute la période d'appel. Les intervieweurs ont rejoint 225 personnes et complété 19 enquêtes. À la lumière de cet essai préliminaire, plusieurs modifications mineures ont été apportées à l'enquête.

3.2 Méthodologie d'échantillonnage, taux de réponse et marge d'erreur

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a fourni les coordonnées d'un échantillon d'ex-étudiants du secondaire de la promotion de 2003. À partir de cet échantillon, 2342 personnes ont été sélectionnées afin d'être incluses dans l'échantillon d'enquête, proportionnellement au taux de réponse souhaité pour chacun des groupes suivants :

- diplômés du secondaire issus de districts francophones;
- diplômés du secondaire issus de districts anglophones;
- non-diplômés.

Au cours de l'enquête, il est apparu que les coordonnées de 467 personnes n'étaient pas valides (numéro de téléphone pas en service, personnes ne répondant pas aux critères de l'échantillon⁴, numéro de téléphone au travail, etc.), et leur nom a donc été retiré de l'échantillon.

Des questionnaires ont été remplis pour 1106 répondants, ce qui donne un taux de réponse brut de 30 % et un taux de réponse valide de 59 %⁵. L'erreur d'échantillonnage maximale a été évaluée à $\pm 2,8\%$ (19 fois sur 20), comme le montre le tableau ci-après. Dans la comparaison des sous-groupes de répondants (p. ex. diplômés francophones vs diplômés anglophones), des marges d'erreur plus importantes ont été prévues (de $\pm 4,5\%$ à $\pm 4,7\%$).

Sous-groupe	Population estimée	Taille de l'échantillon	Échantillon valide	Questionnaires remplis	Taux de réponse valide	Marge d'erreur maximale
Diplômés francophones	2 631	1 350	664	406	61 %	$\pm 4,5\%$
Diplômés anglophones	5 660	1 350	584	400	68 %	$\pm 4,7\%$
Non-diplômés	1 455	1 000	627	300	48 %	$\pm 4,7\%$
Total	9 746	3 700	1 875	1 106	59 %	$\pm 2,8\%$

Les non-diplômés ont été suréchantillonnés par rapport à leur proportion dans la population (27,1 % dans l'échantillon comparativement à 14,9 % dans la population). Le taux de réponse de ce sous-groupe a été inférieur (48 %) à celui des diplômés (65 %).

3.3 Réalisation de l'enquête

Du 15 mai au 15 juin 2005, l'enquête a été menée auprès de 2342 ex-étudiants de 12e année de la promotion de 2003. Les entretiens téléphoniques ont été effectués au moyen d'un système d'interview téléphonique assisté par ordinateur (ITAO), l'information obtenue étant entrée directement dans une base de données durant l'entretien.

³ On a posé les questions sur le dernier module portant sur l'information sur le marché du travail offerte par RHDCC et la mobilité des répondants seulement à des personnes du Nouveau-Brunswick pour refléter la réalité de la province.

⁴ Certains répondants suivaient seulement un cours de rattrapage et n'étaient pas inscrits au secondaire à temps plein.

⁵ Taux de réponse valide = Nombre de questionnaires remplis divisé par le nombre total de questionnaires distribués moins le nombre de coordonnées non valides.

Les entretiens ont été menés dans les deux langues officielles. Un nombre illimité de rappels était possible afin de permettre d'obtenir un taux de réponse maximal. Le message laissé aux personnes qui ne pouvaient être rejointes du premier coup comprenait un numéro sans frais.

Pour rejoindre les ex-étudiants du secondaire qui auraient pu avoir déménagé pour leur travail ou pour fréquenter un établissement postsecondaire, un processus exhaustif de localisation a été mis en œuvre. Pour retrouver les personnes qui avaient déménagé ou dont le numéro de téléphone indiqué n'était pas en service, diverses méthodes ont été utilisées, dont le recours à l'assistance-annuaire pour obtenir le nouveau numéro de téléphone, la recherche des coordonnées auprès de la famille et l'utilisation d'annuaires téléphoniques.

3.4 Analyse des données

L'analyse a été réalisée à partir des 1106 questionnaires remplis. L'analyse initiale a porté sur les réponses non pondérées de tous les répondants en vue de dégager des caractéristiques sociodémographiques clés et les tendances potentielles et d'effectuer des tabulations croisées efficaces. Les commentaires qualitatifs ont été codés à l'aide d'un logiciel ITAO en vue de produire des données pouvant être analysées en relation avec des données quantitatives à l'aide du Progiciel de statistiques pour les sciences sociales (SPSS). À l'issue de l'analyse primaire, les réponses ont été pondérées pour refléter la distribution des ex-étudiants par district et le fait qu'ils étaient ou non diplômés, et ce, pour tous les étudiants de 12^e année de la promotion de 2003.

Section 4 : Profil des répondants de l'enquête

L'enquête demandait des renseignements personnels et scolaires sur les répondants, comme leur degré d'instruction, leur mobilité, leur langue première, leur âge, leur ascendance culturelle, le nombre des personnes à leur charge, ainsi que de l'information sur le degré d'instruction de leurs parents. La présente section décrit le profil des répondants.

4.1 Niveau de scolarité

Au total, 96 % des membres de la promotion de 2003 étaient diplômés du secondaire au printemps 2005 (données pondérées). À l'origine, le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait établi que 14,9 % des répondants n'avaient pas leur diplôme d'études secondaires au mois de juin 2003; lors de l'enquête, 9,9 % d'entre eux ont déclaré avoir obtenu leur diplôme depuis. Des 4 % de répondants qui n'avaient pas leur diplôme au moment de l'enquête, 32,4 % avaient suivi des cours de rattrapage de niveau secondaire après avoir quitté le secondaire et 18,8 % avaient entrepris un programme postsecondaire.

Le pourcentage de diplômés est plus élevé que celui indiqué par des enquêtes nationales antérieures. En particulier, le pourcentage de personnes qui avaient leur diplôme d'études secondaires à l'échelle nationale en 1999 était de 85 % selon l'EJET.

En tout, 61 % des répondants s'étaient inscrits à un programme postsecondaire et 8 % avaient terminé leur programme postsecondaire, tandis que 23 % n'avaient jamais fréquenté un établissement postsecondaire et 9 % avaient abandonné leur programme.

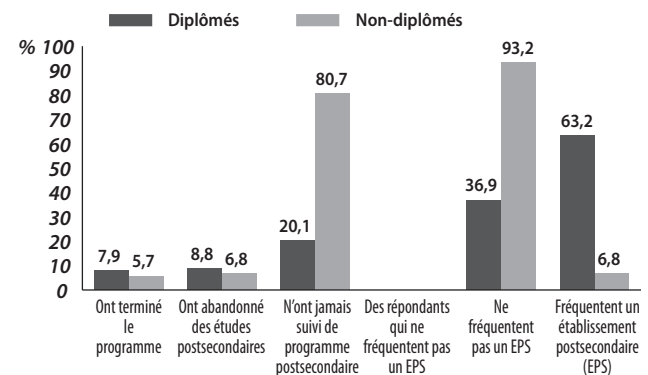
Dans le Sondage auprès des finissants et des finissantes de 2002 des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick, effectué en 2004, 56 % des diplômés avaient déclaré qu'ils fréquentaient un établissement postsecondaire. Ce sondage ne portait que sur des répondants qui avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires en 2002 et ne tenait pas compte des étudiants qui avaient obtenu leur diplôme par la suite. Comme l'enquête de 2005 auprès des étudiants de la promotion de 2003 englobait les étudiants qui avaient repris leurs études pour obtenir leur diplôme après 2003, les résultats de ces deux études ne peuvent être comparés directement.

Comme l'illustre la pièce 4-1, 63,2 % des diplômés du secondaire de la promotion de 2003 sont présentement inscrits à un programme d'études postsecondaires et 7,9 %

avaient terminé leur programme postsecondaire au moment de l'enquête. Parmi les non-diplômés, 80,7 % ne s'étaient jamais inscrits à un programme postsecondaire, ce qui signifie que près d'un répondant sur cinq qui n'a pas de diplôme d'études secondaires a entrepris une certaine forme d'études postsecondaires.

Pièce 4-1

Inscription à un programme postsecondaire



Réponses pondérées
 n (diplômés)=1057
 n (non-diplômés)=48

4.2 Mobilité des répondants

Près de la moitié des répondants (49,0 %) ont déclaré qu'ils habitaient toujours la ville dans laquelle se trouvait l'école secondaire où ils avaient obtenu leur diplôme, tandis que 38,3 % ont déclaré qu'ils avaient déménagé, mais résidaient toujours dans la province. Environ un répondant sur dix (12,1 %) a déclaré avoir quitté la province. Ce pourcentage est semblable à celui obtenu lors du Sondage auprès des finissants et des finissantes de 2002 des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick (12 %).

Pièce 4-2

Lieu de résidence par rapport à l'emplacement de l'école secondaire

	Fréquentent un établissement postsecondaire (%)	Ne fréquentent pas un établissement postsecondaire (%)	Total (%)
Lieu de résidence ou du programme	n=670	n=433	n=1103
Dans la même ville que votre école secondaire	33,4	73,0	49,0
Dans la même province que votre école secondaire, mais dans une autre ville	49,0	21,7	38,3
Dans une autre province canadienne que votre école secondaire	17,0	4,4	12,1
À l'étranger	0,6	0,9	0,1

Résultats pondérés

Les répondants qui ne suivaient pas un programme postsecondaire au moment de l'enquête étaient plus nombreux à être demeurés dans la ville où se trouve leur école secondaire (73,0 %), que ceux qui suivaient un programme postsecondaire (33,4 %). Les personnes qui fréquentaient un établissement postsecondaire étaient plus nombreuses à résider (du moins temporairement) dans une autre ville de la même province (49,0 %) ou dans une autre province (17,0 %), comparativement à celles qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire (21,7 % et 4,4 %, respectivement), ce qui fait ressortir l'importance de l'influence des activités postsecondaires sur la mobilité des personnes après le secondaire.⁶

Les répondants des districts francophones étaient légèrement plus nombreux à suivre un programme postsecondaire au Nouveau-Brunswick (89,2 %) que ceux des districts anglophones (86,1 %), bien que cette différence ne soit pas significative sur le plan statistique. Dans l'ensemble, les répondants des districts anglophones étaient aussi nombreux à être demeurés dans la province (92,2 %) que ceux des districts francophones (92,5 %). Les répondants qui fréquentaient un établissement postsecondaire hors du Nouveau-Brunswick étaient légèrement plus nombreux à avoir abandonné leurs études avant d'avoir terminé le programme (26,3 %) que ceux qui fréquentaient un établissement postsecondaire au Nouveau-

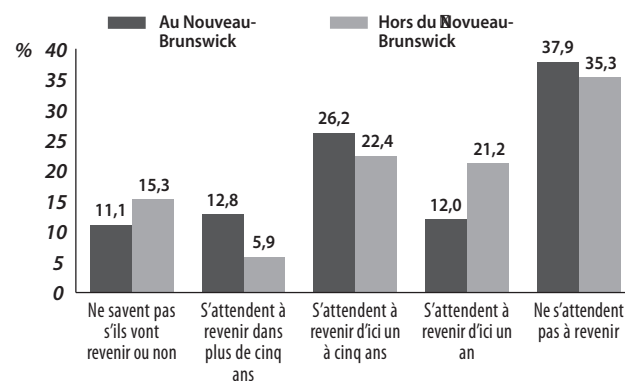
Brunswick (22,2 %), bien que cette différence ne soit pas significative.

La plupart des répondants qui résidaient au Nouveau-Brunswick s'attendaient à quitter la province dans un avenir plus ou moins rapproché (51 %), alors que 37,9 % des répondants ont déclaré qu'ils ne prévoient pas quitter la province et 11,1 % se disaient incertains à ce sujet. Comparativement au sondage effectué auprès des membres de la promotion de 2002, un plus grand nombre de répondants s'attendaient à quitter la province, 37 % des étudiants de la promotion de 2002 ayant déclaré qu'ils s'attendaient à quitter la province.

Parmi les répondants hors du Nouveau-Brunswick, 49,5 % s'attendaient à y revenir, tandis que 35,3 % ne prévoient pas revenir et que 15,3 % ne savaient pas s'ils allaient revenir ou non. Les répondants qui suivaient un programme postsecondaire étaient plus nombreux à prévoir un retour dans les un à cinq ans suivants (27,1 %), comparativement à ceux qui ne suivaient pas un programme postsecondaire (16,2 %). Ceci permet de penser que ceux qui s'attendaient à retourner au Nouveau-Brunswick prévoient le faire après leurs études ou formation postsecondaires.

Pièce 4-3

Mobilité des répondants



Réponses en pourcentages

Le total des réponses est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples

Résultats pondérés

n (au Nouveau-Brunswick)=1020

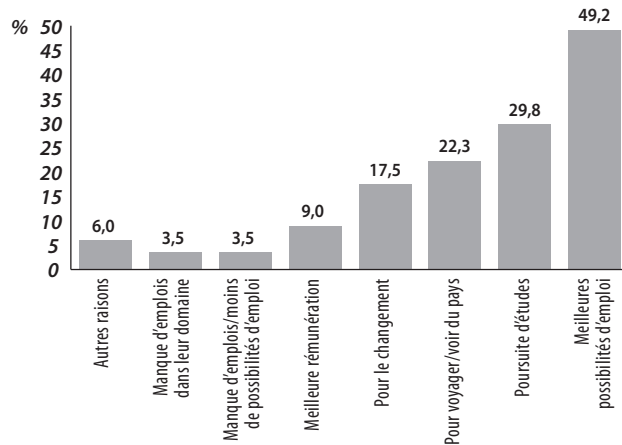
n (hors du Nouveau-Brunswick)=85

On a demandé aux répondants qui prévoient quitter la province d'indiquer approximativement le moment ainsi que les raisons de leur départ. Près de la moitié (49,2 %) ont déclaré qu'ils quitteraient le Nouveau-Brunswick en raison des possibilités d'emploi. Environ un répondant sur trois (29,8 %) s'attendait à quitter la province pour poursuivre ses études.

⁶ Il est à noter que certains répondants qui avaient déclaré fréquenter un établissement postsecondaire en dehors de la province citaient néanmoins le Nouveau-Brunswick comme lieu de résidence (56,4 % des répondants fréquentant un EPS hors de la province).

Pièce 4-4

Raisons pour lesquelles les répondants prévoient quitter le Nouveau-Brunswick



Réponses en pourcentages

Le total des réponses est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

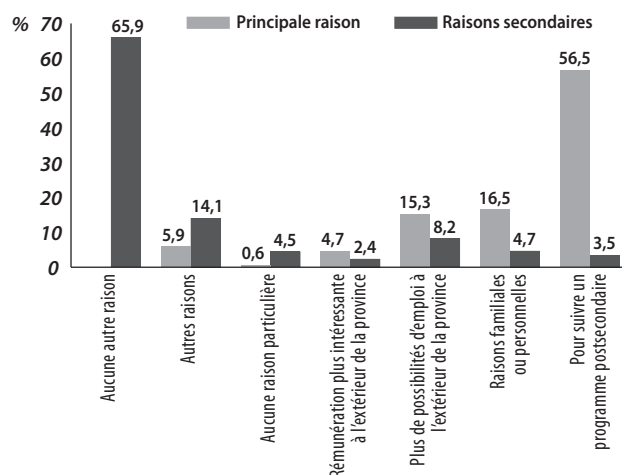
Résultats pondérés

n=521

Parmi les répondants qui vivaient hors du Nouveau-Brunswick au moment de l'enquête, plus de la moitié (56,5 %) ont déclaré que la principale raison pour laquelle ils avaient quitté la province était pour suivre un programme postsecondaire, tandis qu'un nombre bien moins important ont invoqué des raisons familiales ou personnelles (16,5 %).

Pièce 4-5

Raisons pour lesquelles les répondants quittent le Nouveau-Brunswick



Réponses en pourcentages

Le total des réponses est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

Résultats pondérés

N=85

Peu de répondants ont donné les raisons pour lesquelles ils ne s'attendaient pas à retourner au Nouveau-Brunswick, mais la raison la plus fréquemment invoquée était que les possibilités d'emploi étaient meilleures hors du Nouveau-Brunswick ou qu'il y avait moins d'emplois au Nouveau-Brunswick (25,0 %).

4.3 Caractéristiques sociodémographiques

On a demandé aux répondants de fournir des renseignements sociodémographiques sur eux et sur les membres de leur ménage, soit leur sexe, leur âge, le niveau de scolarité des parents et le nombre de personnes à leur charge. Les résultats de l'enquête ont montré que l'échantillon présentait une distribution assez uniforme en ce qui concerne le sexe : 51,4 % des répondants étaient des femmes et 48,6 % étaient des hommes. La majorité des répondants appartenaient au groupe d'âge des 18 à 20 ans (89,6 %).

Pièce 4-6

Sexe et groupe d'âge

	18-19 ans		20 ans		21 ans et plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hommes	221	42,6	231	49,0	85	11,9	537	48,6
Femmes	298	57,4	240	51,0	30	4,6	568	51,4
Total	519	46,9	471	42,6	115	10,4	1105	99,9

Réponses non pondérées

Un répondant n'a pas voulu donner son âge.

Selon les données pondérées (proportionnelles à la population totale d'étudiants de la promotion de 2003), 45,1 % des répondants ont cité le français comme leur langue première et 53,5 % ont cité l'anglais.

Le niveau de scolarité postsecondaire des mères était légèrement plus élevé que celui des pères; 43,2 % des répondants ont déclaré que leur mère avait suivi une certaine forme d'études postsecondaires, comparativement à 39,0 % de pères. Un important pourcentage de répondants ont déclaré que le niveau de scolarité de leur mère et de leur père était le primaire ou le secondaire (51,2 % des mères et 52,1 % des pères). Il est à noter qu'il est possible que les répondants ne se soient pas souvenus exactement du niveau de scolarité de leurs parents.

Pièce 4-7*Scolarité des parents ou des tuteurs*

Niveau de scolarité Degré d'instruction le plus élevé	Mère*		Père*	
	Nombre	%	Nombre	%
N'est pas allé à l'école ou n'a pas terminé ses études primaires	14	1,2	62	5,6
A entrepris des études secondaires mais ne les a pas terminées	93	8,5	123	11,1
A terminé ses études secondaires	459	41,5	391	35,4
S'est inscrit à un programme d'apprentissage	4	0,3	5	0,5
A terminé un programme d'apprentissage	6	0,5	17	1,5
A entrepris des études collégiales ou universitaires, mais ne les a pas terminées	77	6,9	60	5,5
A terminé un programme offert par un collège communautaire ou un institut technique	193	17,5	158	14,3
A obtenu un grade universitaire	199	18,0	190	17,2
Ne s'applique pas (parents absents ou décédés)	7	0,6	21	1,9
Ne sait pas/n'a pas répondu	55	5,0	78	7,1
Total	1106	100,0	1106	100,0

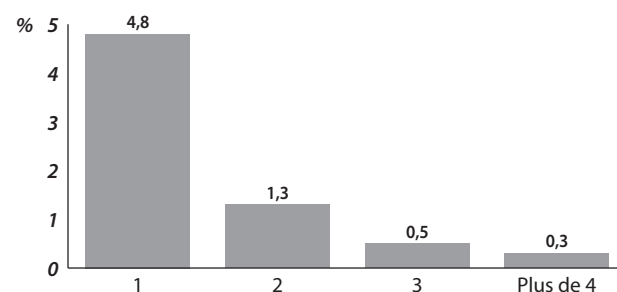
*ou tutrice ou tuteur, respectivement Réponses pondérées
Le degré d'instruction des parents de districts anglophones était plus élevé que celui des parents de districts francophones. Quarante pour cent des mères des districts anglophones avaient terminé un programme d'apprentissage ou un programme offert par un collège communautaire ou un institut technique ou avaient obtenu un diplôme universitaire, comparativement à 33,2 % de leurs homologues francophones. De même, 37,2 % des pères de districts anglophones avaient atteint ce degré d'instruction, comparativement à 31,6 % de pères de districts francophones. Il est à noter que les marges d'erreur des résultats associés aux districts francophones et anglophones sont plus élevées ($\pm 4,5\%$ et $\pm 4,7\%$) que pour les autres résultats.

Il y avait un lien entre la scolarité des parents et le niveau de scolarité des répondants. Plus de 80 % (81,9 %) des personnes dont au moins un parent avait fait des études postsecondaires s'étaient inscrites à un programme postsecondaire. Par comparaison, 64,2 % des personnes dont les parents n'étaient pas allés au-delà de la 12e année

fréquentaient un établissement postsecondaire. Parmi les répondants inscrits à un programme postsecondaire après le secondaire (n=845), 24,0 % ont déclaré que leur mère et leur père avaient tous les deux terminé des études postsecondaires, 16,7 % ont déclaré que seule leur mère avait terminé des études postsecondaires et 13,7 % ont déclaré que seul leur père avait terminé des études postsecondaires.

Un faible pourcentage de répondants ont déclaré être des résidents permanents (1,2 %) ou des personnes handicapées (2,6 %).⁷ Environ un répondant sur vingt a déclaré être de descendance autochtone (4,7 %) ou membre d'une minorité visible (6,9 %). Ceux ayant déclaré être de descendance autochtone ne vivaient pas pour la plupart dans une réserve.

Parmi les répondants, 6,9 % ont déclaré s'occuper d'une personne à charge ou plus. Le nombre de personnes à charge le plus fréquemment cité était de un (4,8 %).

Pièce 4-8*Nombre de personnes à charge*

Réponses non pondérées
n=1106

Parmi les répondants qui ont déclaré s'occuper de personnes à charge, la majorité (62,7 %) s'occupaient de leurs propres enfants, les autres personnes à charge étant des parents, grands-parents, frères ou sœurs, conjoints ou autres.⁸

⁷ Aucun répondant n'a indiqué qu'il était un résident non permanent.

⁸ Il est à noter que les répondants qui avaient plus d'une personne à charge pouvaient indiquer différents liens avec ces personnes (p. ex. leurs propres enfants et des grands-parents).

Section 5 : Études secondaires

La présente section est un résumé des facteurs qui influent sur les décisions concernant les études et la formation postsecondaires, les décisions concernant les études secondaires et la préparation des répondants aux activités postsecondaires. On a par ailleurs demandé aux répondants de fournir des renseignements concernant leur expérience de l'utilisation des ressources d'information de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). Un résumé de l'analyse des réponses concernant les études secondaires est présenté à la section suivante.

5.1 Profil scolaire et d'emploi durant les études secondaires

Environ deux tiers des répondants ont travaillé durant leurs études secondaires (66,1 %), par rapport à 62 % pour la promotion de 2002. Comme l'indique la pièce 5-1, en tant que groupe, les répondants qui avaient un emploi durant l'année scolaire avaient des notes semblables à celles des autres répondants.

Les notes des répondants qui prenaient part à des activités parascolaires, peu importe qu'ils aient eu ou non un emploi, étaient plus élevées que celles des autres étudiants. De même, les répondants qui prenaient part à des activités parascolaires et qui avaient également un emploi durant l'année scolaire avaient des notes sensiblement supérieures à celles des autres répondants.

Pièce 5-1

Emploi, activités et réalisations

	Avaient un emploi durant l'année scolaire		Participaient à des activités parascolaires		Avaient un emploi et participaient à des activités parascolaires	Total
	Oui	Non	Oui	Non		
	n=731	n=362	n=730	n=362		
Notes	%	%	%	%	%	%
80 %-100 %	41,2	35,1	47,8	21,8	22	39,2
70 % - 79 %	38,7	41,7	37,5	44,2	16,3	39,8
60 % - 69 %	18,2	20,7	13,7	29,8	5,9	19,0
Moins de 60 %	1,9	2,2	0,8	4,4	0,4	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	44,7	100,0

n=1106

Les notes du secondaire sont celles que les répondants ont indiquées deux ans après avoir terminé leurs études et ne correspondent pas nécessairement aux notes figurant dans leurs bulletins.

Comme l'illustre la pièce 5-2, la majorité des répondants qui avaient un emploi durant l'année scolaire ont déclaré qu'ils travaillaient pour se faire de l'argent de poche (69,3 %) et 18,6 % ont déclaré qu'ils travaillaient pour amasser de l'argent en vue d'entreprendre des études ou une formation après le secondaire. À titre de comparaison, mentionnons que 89 % des membres de la promotion de 2002 travaillaient pour se faire de l'argent de poche et 22 %, pour amasser de l'argent en vue de poursuivre leurs études.

Pièce 5-2

Principales raisons d'avoir un emploi durant l'année scolaire*

Raison	% Nombre=529
Pour avoir de l'argent de poche	69,3
Pour amasser de l'argent afin d'entreprendre des études ou une formation après le secondaire	18,6
Pour amasser de l'argent dans un but bien précis	4,6
Pour acquérir une expérience de travail	3,1
Pour aider ma famille	1,6
Autre	2,7
Total	100,0

Les pourcentages sont fonction des réponses valides.

Réponses pondérées

*Répondants recensés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick comme ayant obtenu leur diplôme en juin 2003.

En plus de questions concernant le travail durant les études secondaires, on a demandé aux répondants s'ils avaient participé à un programme d'alternance travail-études. Près du tiers (30,6 %) ont déclaré avoir participé à un tel programme durant le secondaire; leurs notes étaient plus élevées que celles des étudiants qui n'avaient pas participé à un tel programme, mais ce résultat n'était pas significatif.

5.2 Préparation et planification en vue de projets après le secondaire

5.2.1 Planification en vue d'études postsecondaires

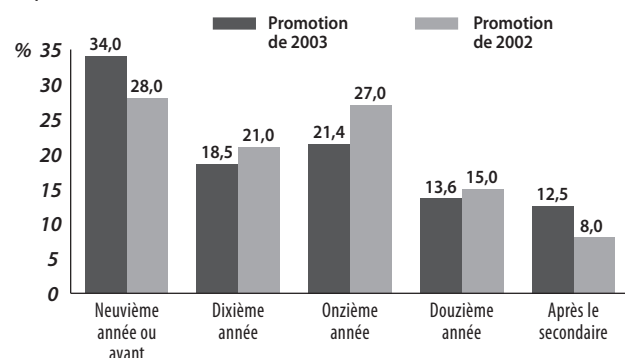
On a demandé aux répondants à quel moment ils avaient commencé à penser à ce qu'ils voulaient faire après le secondaire. Le plus grand pourcentage de répondants (diplômés seulement)⁹ a déclaré avoir commencé à penser à

⁹ La différence entre les répondants recensés comme ayant obtenu leur diplôme en juin 2003 et l'ensemble des répondants était négligeable.

l'après-secondaire en 9e année ou avant (34 %). Par rapport à la promotion de 2002 (sondage de 2004), les répondants de la promotion de 2003 étaient plus nombreux à avoir décidé de leurs projets postsecondaires après avoir terminé leurs études secondaires (12,5 % comparativement à 8 %).

Pièce 5-3

Moment où les répondants ont commencé à penser à l'après-secondaire



Les pourcentages sont fonction des réponses valides.

Réponses pondérées

n (2005)=806

n (2004)=4351

* Répondants recensés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick comme ayant obtenu leur diplôme en juin 2003.

Par rapport aux répondants non diplômés, les répondants qui avaient leur diplôme d'études secondaires au moment de l'enquête étaient plus nombreux à mentionner les aspects suivants au sujet de leurs études secondaires :

- elles leur ont permis d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'entreprendre des études ou une formation postsecondaires (+19,1 %);
- elles leur ont fourni l'information nécessaire pour faire un choix éclairé relativement aux études ou à la formation postsecondaires (+12,7 %);
- elles leur ont permis d'acquérir les habitudes nécessaires afin d'entreprendre des études ou une formation postsecondaires (+5,8 %);
- elles leur ont fourni l'information nécessaire pour faire un choix de carrière éclairé (+5,3 %);
- elles les ont préparés à la vie quotidienne (+4,1 %).

Par comparaison, un peu plus de répondants non diplômés ont déclaré que l'école leur avait permis d'acquérir les aptitudes nécessaires pour travailler (+0,9 %), mais ce résultat n'était pas significatif.

Pièce 5-4

Incidence des études secondaires sur la préparation de l'avenir

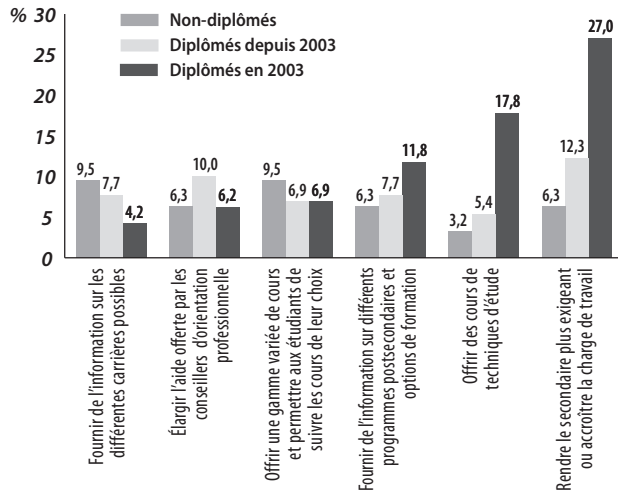
	Est-ce que l'école secondaire vous a				
	Oui (%)	En partie (%)	Non (%)	Ne sait pas/n'est pas sûr (%)	
Diplômés N=1 057	permis d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'entreprendre des études ou une formation postsecondaires?	66,0	18,5	14,5	1,0
	fourni l'information nécessaire pour que vous puissiez faire un choix éclairé relativement aux études ou à la formation postsecondaires?	68,7	18,3	12,4	0,6
	fourni l'information nécessaire pour que vous puissiez faire un choix de carrière éclairé?	54,3	22,1	23,2	0,4
	permis d'acquérir les habitudes nécessaires afin d'entreprendre des études ou une formation postsecondaires?	49,6	40,5	9,5	0,3
	permis d'acquérir les aptitudes nécessaires pour travailler?	66,4	22,9	9,8	0,9
	préparé à la vie quotidienne (communications, gestion du temps, établissement d'un budget, etc.)?	63,3	21,6	14,7	0,5

	Est-ce que l'école secondaire vous a				
	Oui (%)	En partie (%)	Non (%)	Ne sait pas/n'est pas sûr (%)	
Non-diplômés N=49	permis d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'entreprendre des études ou une formation postsecondaires?	46,9	40,8	12,2	-
	fourni l'information nécessaire pour que vous puissiez faire un choix éclairé relativement aux études ou à la formation postsecondaires?	56,0	34,0	8,0	2,0
	fourni l'information nécessaire pour que vous puissiez faire un choix de carrière éclairé?	49,0	34,7	14,3	2,0
	permis d'acquérir les habitudes nécessaires afin d'entreprendre des études ou une formation postsecondaires?	43,8	45,8	8,3	2,1
	permis d'acquérir les aptitudes nécessaires pour travailler?	67,3	26,5	4,1	2,0
	préparé à la vie quotidienne (communications, gestion du temps, établissement d'un budget, etc.)?	59,2	32,7	6,1	2,0

Réponses pondérées

On a demandé aux répondants de donner des exemples de ce qui, au secondaire, aurait pu mieux les préparer aux études postsecondaires ou au marché du travail. La pièce 5-5 présente la relation entre les cinq principales réponses données par les diplômés et les non-diplômés sur ce qui, selon eux, les aurait mieux préparés aux études postsecondaires ou au marché du travail. La recommandation la plus fréquente des diplômés était de rendre les études secondaires plus exigeantes. L'offre de cours de techniques d'étude était une des principales recommandations des diplômés, alors que les répondants non diplômés étaient plus nombreux à recommander un plus vaste éventail de cours et d'information sur les carrières possibles. Une autre recommandation des répondants ayant obtenu leur diplôme après juin 2003 était d'élargir l'aide apportée par les conseillers d'orientation professionnelle (10 %), ce qui permet de penser qu'une aide accrue de tels conseillers a peut-être aidé ces étudiants à obtenir leur diplôme plus rapidement.

Pièce 5-5
Exemples de ce qui aurait pu mieux préparer les répondants

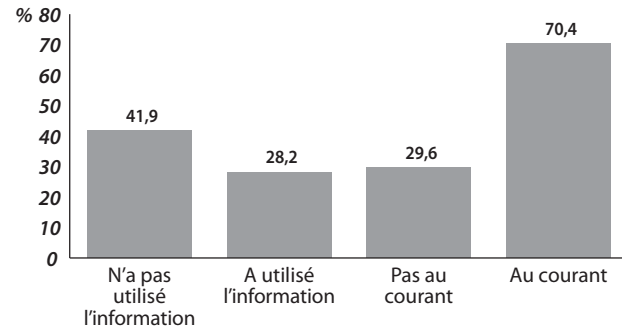


Réponses pondérées
 n (diplômés en 2003)=585
 n (diplômés depuis 2003)=71
 n (non-diplômés)=35

5.2.2 Planification d'emploi

L'enquête a demandé aux répondants s'ils étaient au courant de l'information sur le marché du travail offerte par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). La plupart des répondants étaient au courant de cette information sur l'emploi et la formation (70,4 %).

Pièce 5-6
Sensibilisation des répondants à l'information sur l'emploi et la formation de RHDC



Réponses pondérées
 n=1106

On a demandé aux répondants qui avaient utilisé les ressources d'information de RHDC (28,2 %) leurs impressions sur l'utilité de cette information. La plupart trouvaient que les ressources de RHDC étaient utiles ou très utiles pour la recherche d'emploi dans leur région (69,7 %), tandis que plus de la moitié estimaient qu'il s'agissait d'information utile ou très utile pour éclairer leur choix de carrière (51,8 %). Toutefois, moins de répondants estimaient que les sources de renseignements de RHDC étaient utiles pour éclairer les choix de cours ou de programmes d'études. Il s'agit donc là d'un domaine où l'information peut être élargie, étant donné les préalables exigés pour de nombreux programmes (p. ex. programme d'apprentissage).

Pièce 5-7
Utilité des ressources de RHDC
Réponses indiquées en pourcentages

Utilité	Total	Très utile	Utile	Neutre	Pas très utile	Pas du tout utile
	Nombre	%	%	%	%	%
L'information a-t-elle été utile pour rechercher un emploi dans votre région?	304	34,2	35,5	14,1	8,8	7,4
L'information a-t-elle été utile pour choisir une carrière?	308	18,9	32,9	27,0	11,4	9,8
L'information a-t-elle été utile pour choisir des cours de formation ou décider de votre éducation en fonction de votre situation?	302	13,7	29,8	29,0	13,4	14,2

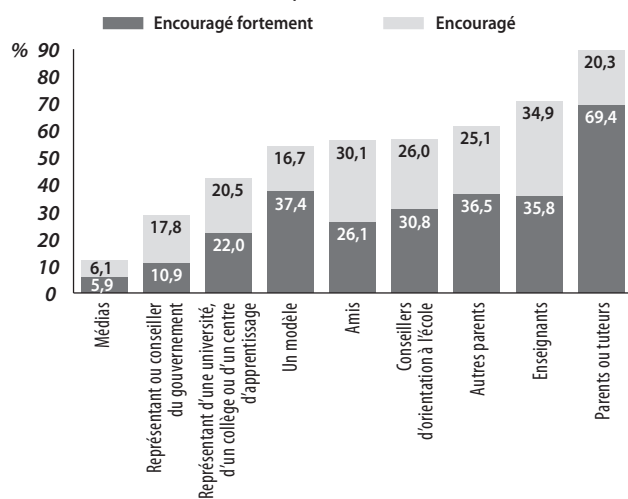
Réponses pondérées

5.3 Facteurs ayant une influence sur l'inscription à des études postsecondaires

Les répondants ont déclaré en très grande majorité que leurs parents ou tuteurs les avaient encouragés ou fortement encouragés dans leurs décisions concernant des études ou une formation postsecondaires (89,7 %). Les autres personnes qui ont eu une influence sur leurs décisions étaient les enseignants (70,7 % des répondants ont dit que ces derniers les avaient encouragés ou fortement encouragés), d'autres parents (61,6 %) et des amis (56,2 %).

Pièce 5-8

Influence d'autres personnes sur les décisions concernant les études ou la formation postsecondaires



Résultats pondérés
n=1106

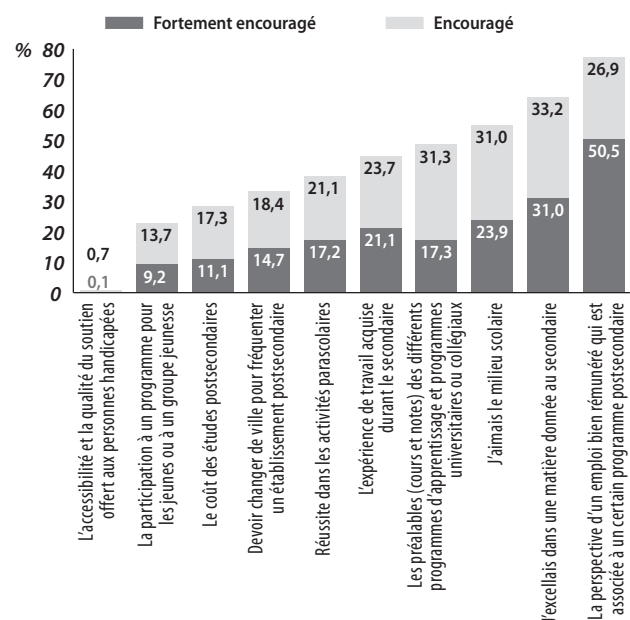
Les répondants inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'enquête ont été plus nombreux à déclarer que leurs parents les avaient fortement encouragés à poursuivre des études postsecondaires (75,4 %), par rapport à ceux qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire (60,4 %). En revanche, ces derniers étaient plus nombreux à déclarer que des conseillers d'orientation les avaient fortement encouragés (35,5 % comparativement à 27,7 %).

L'argent était le facteur qui guidait le plus les répondants dans leur choix d'études ou de formation, et notamment, la perspective d'un emploi bien rémunéré à l'issue d'un programme (77,4 % des répondants déclarant que cet élément les avait encouragés ou fortement encouragés). Parmi les autres facteurs ayant influé sur les choix des activités postsecondaires figuraient les aptitudes pour une matière donnée (64,2 %) et l'appréciation du milieu scolaire (54,9 %). Les préalables (cours et notes) de différents programmes postsecondaires constituaient aussi

un facteur important pour près de la moitié des répondants (48,6 %).

Pièce 5-9

Autres facteurs ayant influé sur les décisions concernant les études ou la formation postsecondaires



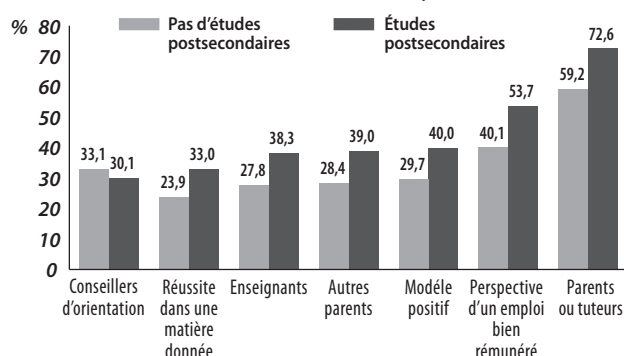
Résultats pondérés
n=1 106

Les répondants inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'enquête ont été plus nombreux à déclarer être motivés par la perspective d'un emploi bien rémunéré après leur programme d'études postsecondaires (56,3 %) que ceux qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire (41,8 %). Les répondants inscrits à un programme postsecondaire étaient aussi plus nombreux à avoir été encouragés par leur réussite dans une matière donnée au secondaire (34,6 % contre 25,4 %), alors que les répondants qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire avaient été légèrement plus influencés par leur expérience de travail.

Comme l'illustre la pièce 5-10, les répondants qui avaient fréquenté un établissement postsecondaire étaient plus nombreux à déclarer que leurs parents les avaient fortement encouragés à poursuivre des études postsecondaires (72,6 %) que les répondants qui n'avaient jamais fréquenté un tel établissement (59,2 %). Les répondants qui avaient fréquenté un établissement postsecondaire étaient aussi plus nombreux à avoir été motivés par la perspective d'un emploi bien rémunéré (53,7 %), un modèle (40,0 %), des enseignants (38,3 %) ou d'autres parents (39,0 %) que ceux qui n'avaient pas fréquenté un établissement postsecondaire.

Pièce 5-10

Les cinq facteurs les plus influents dans les décisions concernant les études ou la formation postsecondaires



Les pourcentages sont ceux des réponses « fortement encouragé ».

Résultats pondérés

n (pas d'études postsecondaires)=250

n (études postsecondaires)=854

5.3.1 Modèle de régression

Un modèle de régression logistique a servi à déterminer les facteurs qui incitent à poursuivre des études ou une formation postsecondaires.¹⁰ Les variables explicatives, ou les facteurs qui influent sur les décisions concernant les études postsecondaires, sont décrites à la pièce 5-11.

Pièce 5-11

Définitions et sources des variables explicatives

Variable	Définition	Source*
Notes au secondaire	A ou B = 1; autrement, 0	A4
Encouragement d'amis	Encouragé/fortement encouragé par des amis = 1; autrement, 0	A7a
Encouragement de parents	Encouragé/fortement encouragé par des parents = 1; autrement, 0	A7b
Parent(s) ayant suivi des études postsecondaires	Parent(s) ayant suivi des études postsecondaires = 1; autrement, 0	E3
Personnes à charge	Au moins une personne à charge = 1; autrement, 0	E6a
Sexe féminin	Répondant de sexe féminin = 1; autrement, 0	E7

* Numéro de la question dans l'Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire

Les variables incluses dans l'analyse sont celles qui avaient un lien significatif avec la décision de poursuivre des activités postsecondaires. Toutes les variables sont significatives au seuil de 0,01 ou moins.¹¹ Les résultats de la régression logistique sont présentés à l'annexe B.

Les résultats de l'analyse logit peuvent se résumer comme suit :

- Ce sont les notes du secondaire qui exercent la plus grande influence sur la décision de poursuivre des activités postsecondaires, ce qui n'est pas surprenant étant donné les notes exigées pour bon nombre de programmes postsecondaires.
- L'encouragement des parents ou des amis est un facteur important; ce sont les parents qui exercent la plus grande influence. L'encouragement d'enseignants, de conseillers d'orientation ou de représentants d'établissements postsecondaires ne détermine pas forcément la décision de poursuivre des activités postsecondaires.
- Les gens dont au moins un parent a suivi des études postsecondaires ont davantage tendance à s'inscrire à un programme postsecondaire que ceux dont les parents n'ont qu'une 12e année ou moins.
- Les gens qui s'occupent de personnes à charge ont moins tendance à poursuivre des activités postsecondaires.
- Les femmes ont davantage tendance à fréquenter un établissement postsecondaire que les hommes.

¹⁰ La variable dépendante prend la valeur de 1 si le répondant a déclaré s'être inscrit à un programme postsecondaire depuis la fin de ses études secondaires, et une valeur de 0, autrement.

¹¹ Autrement dit, la probabilité d'obtenir ces résultats par hasard est inférieure à 1 %.

Section 6 : Expériences après les études secondaires

6.1 L'expérience postsecondaire

L'enquête a recueilli de l'information, reliée ou non à la scolarité, sur les activités postsecondaires choisies par les répondants, questionnés sur les aspects suivants :

- les activités menées avant le commencement de leur programme postsecondaire;
- le type de programme choisi, les raisons de ce choix et le lieu de leur établissement;
- le financement des études ou de la formation postsecondaires et leurs projets d'avenir;
- les raisons pour lesquelles ils ont abandonné leurs études en cours de route.

La présente section du rapport décrit les expériences postsecondaires des répondants qui ont entrepris des études ou une formation postsecondaires, ainsi que les facteurs qui ont influencé ceux qui n'ont pas entrepris d'activités postsecondaires.

6.1.1 Emploi du temps avant l'inscription à un programme d'études postsecondaires

Comme le décrit en détail la section 4.1, 61 % des répondants étaient inscrits à un programme d'études ou de formation postsecondaires au moment de l'enquête. Certains répondants n'ont pas commencé un programme postsecondaire immédiatement après avoir terminé le secondaire; 17,6 % ont eu un autre emploi du temps entre la fin de leurs études secondaires et leur inscription à un programme postsecondaire. Parmi ces répondants qui ont fait une pause entre le secondaire et leurs études postsecondaires, près des deux tiers (63,6 %) ont travaillé à temps plein, tandis que 16,4 % se sont inscrits à un programme postsecondaire autre que celui auquel ils étaient inscrits au moment de l'enquête.

Pièce 6-1

Emploi du temps avant l'inscription à des études postsecondaires

Emploi du temps	Nombre	%
Travail à temps plein	124	63,6
Inscrit à un autre programme d'études postsecondaires	32	16,4
Travail à temps partiel	11	5,7
Retour à l'école secondaire pour améliorer mes résultats	10	5,2
Je m'occupais de la famille ou du ménage	5	2,4
Maladie ou incapacité de longue durée	4	2,3
En voyage	3	1,7
Autre*	6	2,7
Total	194	100,0

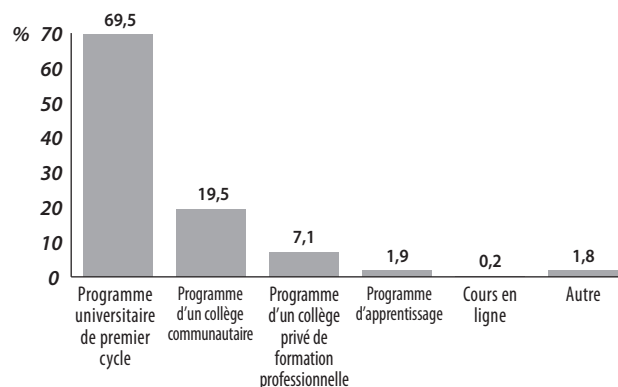
* Peut comprendre du bénévolat ou la recherche d'emploi, dans le cas des sans-emploi.
Résultats pondérés

6.1.2 Type de programme

Comme l'illustre la pièce 6-2, la majorité des répondants qui suivaient un programme postsecondaire étaient inscrits à un programme universitaire de premier cycle ordinaire ou à un programme de collège communautaire (89,0 %).

Pièce 6-2

À quel type de programme êtes-vous actuellement inscrit?



Résultats pondérés
n=670

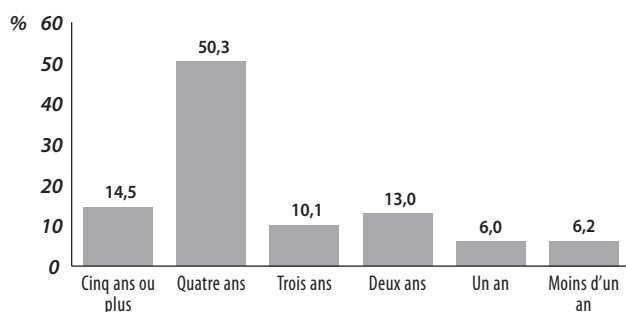
La scolarité des parents semblait influencer sur le choix du programme postsecondaire. La majorité des répondants qui fréquentaient une université ont déclaré que leur mère avait terminé un programme offert par un collège communautaire ou obtenu un diplôme universitaire (50,2 %), alors que dans une plus grande proportion (63,8 %), chez les répondants inscrits à un programme offert par un collège communautaire, un établissement privé de formation

professionnelle ou un centre d'apprentissage, la mère avait fréquenté l'école primaire ou secondaire seulement. L'enquête a révélé que le même lien existait entre le choix d'un programme postsecondaire des répondants et la scolarité du père.

Près des deux tiers des répondants inscrits à un programme postsecondaire (64,8 %) ont déclaré que la durée de leur programme était de quatre ans ou plus. Soixante-dix pour cent des répondants qui fréquentaient une université ont déclaré que leur programme était d'une durée de quatre ans. Les programmes de collèges communautaires avaient tendance à être d'une durée de deux ans (54,3 %), et la plupart des répondants inscrits à un programme de formation privé ont déclaré que leur programme était d'une durée de moins d'un an (51,1 %). La durée des programmes d'apprentissage était variable.

Pièce 6-3

Quelle est la durée de votre programme d'étude?

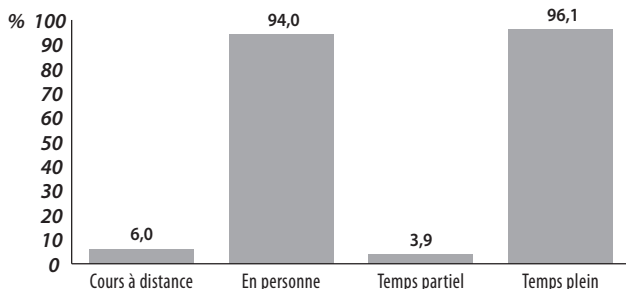


Résultats pondérés
n=668

La pièce 6-4 montre que la majorité des répondants inscrits à un programme postsecondaire suivent des cours à temps plein et non à distance.

Pièce 6-4

Type d'études



Réponses en pourcentages

Le total des réponses est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

Réponses pondérées
n=670

Les répondants qui avaient des personnes à charge étaient plus nombreux à poursuivre des études à temps partiel (11,8 %) que les répondants sans personne à charge (3,9 %), bien que ce résultat ne soit pas significatif.

6.1.3 Lieu de l'établissement

La plupart des répondants inscrits à un programme postsecondaire étaient toujours dans la province où ils avaient fait leurs études secondaires (82,4 %). Parmi les répondants qui n'étaient pas au Nouveau-Brunswick, un très faible pourcentage étaient à l'étranger (0,6 %).

Pièce 6-5

Lieu de l'établissement

	Nombre	%
Inscrits à un programme postsecondaire au Nouveau-Brunswick	552	82,4
Dans la même ville que l'école secondaire	224	33,5
Dans la même province, mais dans une autre ville	328	49,0
Inscrits à un programme postsecondaire hors du Nouveau-Brunswick	118	17,6
Dans une autre province que l'école secondaire	114	17,0
À l'étranger	4	0,6
Total	670	100,0

Le total des résultats est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

Résultats pondérés

Les étudiants universitaires étaient plus nombreux à suivre un programme postsecondaire hors du Nouveau-Brunswick (20 %) que les étudiants qui suivaient un programme offert par un collège communautaire, un collège privé de formation professionnelle ou un centre d'apprentissage (11,0 %). De même, les répondants inscrits à des programmes d'une durée de trois ou quatre ans étaient plus nombreux à fréquenter un établissement postsecondaire hors du Nouveau-Brunswick (22,8 %) que les répondants inscrits à des programmes d'une durée de deux ans ou moins (11,3 %).

Les répondants inscrits à des programmes postsecondaires étaient répartis dans un grand nombre d'établissements au Nouveau-Brunswick. Le plus grand pourcentage est celui des répondants qui ont déclaré être inscrits à l'Université du Nouveau-Brunswick (31,8 % des répondants, tous campus confondus); suivait l'Université de Moncton (20,4 %, tous campus confondus).

Pièce 6-6*Inscription dans un établissement néo-brunswickois*

Établissement	Anglophones N=348	Francophones N=181	Total N=529
	%	%	%
Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton	25,9	2,8	18,0
Université de Moncton, Moncton	0,5	42,9	15,0
Université du Nouveau-Brunswick, Saint John	20,6	0,8	13,8
St. Thomas University	12,0	0,8	8,2
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Saint John	7,7	0,8	5,3
Mount Allison University	6,5	0,8	4,5
Université de Moncton, Edmundston	0,0	11,2	3,8
Établissements de formation privés	4,2	2,7	3,7
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Miramichi	3,2	2,8	3,1
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Moncton	2,6	3,3	2,9
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Bathurst	0,0	8,3	2,8
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Dieppe	0,0	6,3	2,2
Établissements religieux privés	2,8	0,0	1,8
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Campbellton	0,5	4,2	1,7
Université de Moncton, Shippagan	0,0	4,8	1,6
Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick	1,4	0,0	0,9
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Edmundston	1,1	0,0	0,7
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, St. Andrews	0,0	2,0	0,7
Collège des technologies forestières des Maritimes	0,5	0,0	0,3
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	0,5	0,0	0,3
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Péninsule acadienne	0,0	0,3	0,1
Autre	10,2	5,1	8,4

Résultats pondérés

Les répondants inscrits à des programmes postsecondaires hors du Nouveau-Brunswick ont fourni un éventail

de raisons pour justifier leur choix d'établissement postsecondaire. La raison invoquée le plus souvent par les répondants qui avaient fait leur secondaire dans des districts anglophones était qu'ils souhaitaient faire leurs études postsecondaires hors du Nouveau-Brunswick (18,2 %). Par contre, parmi les répondants qui avaient fait leur secondaire dans des districts francophones, la raison la plus fréquemment citée était que le programme qui les intéressait n'était pas offert au Nouveau-Brunswick (12,1 %).

Tous districts confondus, la raison la plus souvent citée était le fait que le programme souhaité n'était pas offert au Nouveau-Brunswick (21,2 %). Un cinquième des répondants estimait que les programmes étaient de meilleure qualité dans des établissements hors du Nouveau-Brunswick (19,7 %) et un autre cinquième souhaitait faire des études postsecondaires hors de la province (18,2 %).

Pièce 6-7*Raisons de choisir un établissement hors du Nouveau-Brunswick*

	Raison	Nombre	%
Anglophones	Je voulais faire mes études postsecondaires en dehors du N.-B.	12	18,2
	Les programmes sont de meilleure qualité dans les établissements hors de la province.	10	15,2
	Le programme que je voulais n'existe pas au Nouveau-Brunswick.	6	9,1
	Davantage de programmes prestigieux sont offerts en dehors du Nouveau-Brunswick.	5	7,6
	Autres*	17	25,7
	Francophones	Le programme que je voulais n'existe pas au Nouveau-Brunswick.	8
Les programmes sont de meilleure qualité dans les établissements hors de la province.		3	4,5
Je voulais faire mes études postsecondaires en dehors du N.-B.		1	1,5
Autres*		4	6,0

* Peut comprendre des raisons personnelles ou familiales, l'offre de meilleures bourses hors de la province, des coûts comparables ou inférieurs à ceux de programmes au Nouveau-Brunswick, des raisons personnelles, les conseils d'amis, de parents, etc.

Résultats pondérés
n=66

La marge d'erreur pour les répondants de districts francophones est de $\pm 4,5$ %, et celle pour les répondants de districts anglophones est de $\pm 4,7$ %.

6.1.4 Facteurs influençant le choix d'un programme d'études postsecondaires

Les répondants qui suivaient des études ou une formation postsecondaires ont cité divers facteurs qui ont influé sur leur choix d'un programme postsecondaire. Voici les principaux :

- Comme premier motif du choix d'un programme, les répondants ont cité le fait qu'un établissement offrait le programme qui les intéressait, 82,6 % d'entre eux ayant déclaré que cette raison était importante ou très importante pour eux.
- L'influence et le soutien de la famille constituaient le deuxième motif le plus fréquemment cité (78,4 %).
- Le fait que les cours étaient donnés dans la langue du choix du répondant était un facteur important ou très important pour 76,8 % des répondants et très important pour le plus grand nombre de répondants (55,7 %).

- La réputation de l'établissement était aussi un facteur important, 73,9 % des répondants ayant déclaré qu'il s'agissait d'une considération importante ou très importante dans leur prise de décision.

On a comparé les principaux facteurs ayant influé sur le choix d'un programme postsecondaire chez les étudiants qui fréquentaient les types d'établissements suivants :

- universités;
- collèges communautaires;
- collèges privés de formation professionnelle;
- centres d'apprentissage.

Les résultats de cette analyse permettent de tirer les conclusions suivantes :

- Les étudiants collégiaux et universitaires étaient plus nombreux à citer l'offre du programme qui les intéressait comme un facteur important ou très important (85,2 % et 82,5 %, respectivement). Pour tous

Pièce 6-8

Facteurs ayant influé sur le choix d'un programme d'études postsecondaires
Réponses en pourcentages

	Important ou très important	Très important	Important	Neutre	Peu important	Pas du tout important	Ne s'applique pas
Le fait que l'établissement offre le programme qui m'intéresse	82,6	50,3	32,3	12,0	1,8	2,2	1,2
Influence et soutien de la famille	78,4	50,0	28,4	14,6	2,3	3,4	1,0
Cours donnés dans la langue de mon choix	76,8	55,7	21,1	10,7	4,8	4,6	3,1
Réputation de l'établissement	73,9	35,5	38,4	16,3	4,8	4,3	0,8
Coût total des études (subsistance, logement, scolarité, livres, etc.)	59,6	31,5	28,1	19,8	10,9	8,7	1,0
Installations de l'établissement	58,7	22,5	36,2	25,7	7,2	5,0	3,1
Amis/pairs	57,3	20,9	36,4	26,3	9,1	5,9	1,3
Le fait que l'établissement est situé dans ma ville ou à proximité.	55,6	35,0	20,6	13,6	9,4	13,8	7,6
Frais de scolarité	50,8	26,5	24,3	22,7	11,2	14,1	1,2
Durée du cours ou du programme	45,2	18,8	26,4	28,1	13,0	11,3	2,2
Envergure de l'établissement	41,9	16,0	25,9	29,3	12,3	15,5	1,0
Possibilité d'alterner travail et études	41,4	21,7	19,7	25,7	10,1	10,5	12,3
L'établissement m'a offert une bourse.	37,5	20,4	17,1	13,0	6,5	8,9	3,4
Activités parascolaires	34,1	10,5	23,6	28,3	14,8	16,2	6,4
Contact avec un agent de recrutement représentant cet établissement	26,9	8,3	18,6	28,7	12,6	13,4	18,2
Je n'ai pas été accepté par l'établissement qui constituait mon premier choix.	15,0	7,5	7,5	11,9	4,3	15,5	53,5
Accessibilité du soutien pour incapacité	14,0	8,9	5,1	48,7	22,5	15,0	*

Le total des pourcentages d'une rangée peut ne pas être 100 % puisque les non-réponses entrent dans le calcul mais ne sont pas incluses au tableau.

n=670, résultats pondérés

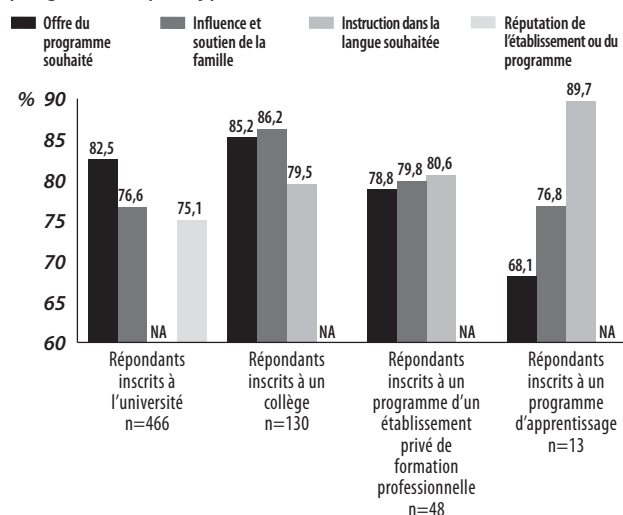
* question posée seulement aux répondants ayant déclaré avoir un handicap.

les étudiants, l'offre du programme figurait parmi les trois plus importants facteurs.

- Pour les étudiants des centres d'apprentissage ou des collèges privés de formation professionnelle, la prestation de cours dans la langue de leur choix était le facteur le plus important, 89,7 % et 80,6 % ayant déclaré que ce facteur était important ou très important, respectivement. Ce facteur était plus important pour les répondants dont la langue maternelle était l'anglais (63,5 % le disant très important) que pour les répondants dont la langue maternelle était le français (35,1 %).
- L'influence et le soutien de la famille constituaient, globalement, le deuxième facteur le plus important, plus des trois quarts des répondants de chaque groupe ayant déclaré qu'il s'agissait d'un facteur important ou très important.
- Aucun groupe recensé ne considérait les frais de scolarité comme le facteur le plus important pour leur choix d'établissement. Toutefois, les étudiants qui fréquentaient un collège communautaire étaient plus nombreux à déclarer que les frais de scolarité étaient très importants (34,6 %), par rapport aux étudiants inscrits à des programmes offerts par des universités, des collèges de formation professionnelle ou des centres d'apprentissage (24,1 %). Les frais de scolarité étaient aussi un facteur plus important pour les étudiants restés au Nouveau-Brunswick (28,8 %) que pour les étudiants qui se trouvaient ailleurs au Canada (14,9 %).
- Les étudiants de collèges communautaires, de collèges privés de formation professionnelle et de centres d'apprentissage (40,8 %) accordaient plus d'importance à la possibilité d'alterner travail et études que ceux inscrits à des programmes universitaires (14,4 %). De plus, les étudiants qui avaient participé à des programmes travail-études au secondaire étaient plus nombreux à déclarer que de tels programmes étaient très importants au niveau postsecondaire (30,5 %) que les étudiants n'ayant pas pris part à de tels programmes (18,5 %).
- La durée du programme était plus importante pour les étudiants des collèges communautaires et des collèges privés de formation professionnelle (33,3 %) que pour les autres (13,5 %).
- Près du quart des étudiants inscrits à des programmes universitaires ont déclaré que les bourses étaient très importantes (23,6 %), comparativement à 12,7 % des autres étudiants.

Pièce 6-9

Les trois principaux facteurs influant sur le choix d'un programme, par type d'établissement



Résultats pondérés

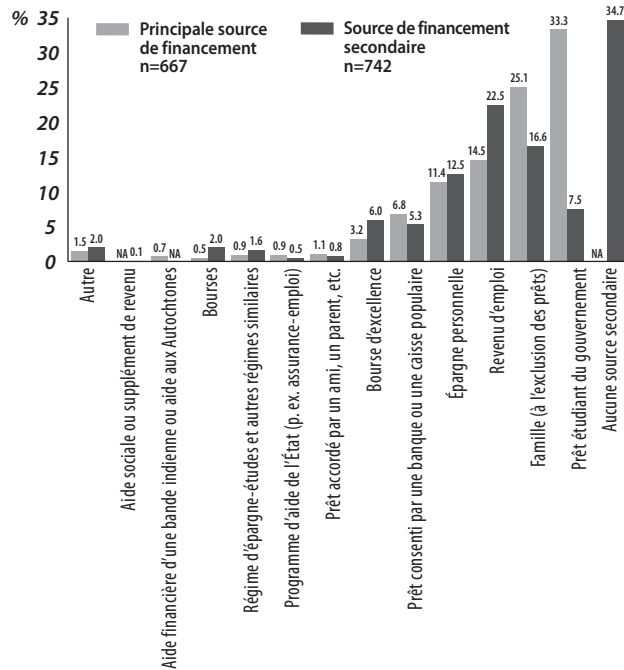
Résultats en pourcentages

6.1.5 Financement des études postsecondaires

Les trois principales sources de financement des études postsecondaires signalées par les répondants inscrits à des programmes postsecondaires étaient les prêts étudiants (33,3 %), la famille (25,1 %) et les revenus d'emploi (14,5 %). Seulement un répondant sur dix s'attendait à compter principalement sur son épargne personnelle, et moins de 1 % des répondants s'attendaient à compter sur une bourse.

Pièce 6-10

Sources de financement des études postsecondaires au moment de l'enquête



Résultats pondérés

Résultats en pourcentages

Le total des réponses peut être supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

La source de financement secondaire la plus fréquemment citée était le revenu d'emploi (22,5 %). Plus d'un tiers des répondants (34,7 %) ont déclaré ne disposer d'aucune source de financement secondaire pour leurs études ou leur formation postsecondaire.

L'analyse des sous-groupes de répondants a permis de tirer les conclusions suivantes :

- Les répondants qui avaient travaillé durant leurs études secondaires étaient plus nombreux à utiliser leur revenu d'emploi comme principale source de financement (16,3 %) que ceux qui n'avaient pas travaillé durant le secondaire (10,5 %).
- Les répondants qui fréquentaient l'université étaient plus nombreux à avoir leur famille comme principale source de financement (28,8 %) que ceux inscrits à d'autres établissements (16,7 %).
- Les répondants inscrits à des programmes de formation professionnelle étaient plus nombreux (53,2 %) que les autres répondants (31,7 %) à avoir un prêt étudiant gouvernemental comme principale source de financement de leur formation postsecondaire.
- Il n'y avait pas de forte corrélation entre le moment où les répondants avaient commencé à songer à leurs

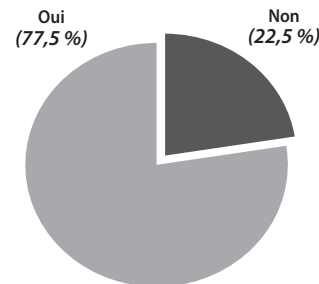
projets pour l'après-secondaire et leur principale source de financement.

- Les répondants qui avaient travaillé à temps plein entre le secondaire et leurs activités postsecondaires étaient plus nombreux à utiliser leur épargne personnelle comme principale source de financement (19,2 % par rapport à 11,4 % pour l'ensemble des répondants).
- Les répondants qui résidaient dans la même ville que leur école secondaire étaient moins nombreux à utiliser des prêts étudiants (21,9 %) que les autres étudiants (38,6%), et plus nombreux à utiliser un revenu d'emploi (22,8 % par rapport à 10,3 %).
- Les répondants qui dépendaient d'un revenu d'emploi et d'un prêt étudiant ont déclaré que leur situation financière était le plus gros obstacle à la poursuite des études souhaitées (39,2 % et 28,3 %, respectivement).

On a demandé à tous les répondants s'ils savaient où trouver de l'information sur les prêts étudiants gouvernementaux; plus d'un répondant sur cinq ne savait pas (22,5 %).

Pièce 6-11

Savez-vous où trouver de l'information sur les prêts étudiants gouvernementaux?



Résultats en pourcentages

Résultats pondérés

n=969

Bien que les répondants qui ne savaient pas où trouver cette information aient eu moins tendance à citer leur situation financière comme obstacle à la poursuite d'activités postsecondaires, 17,7 % d'entre eux ont néanmoins déclaré que leur situation financière constituait un obstacle. Ainsi, plus d'information sur les prêts étudiants gouvernementaux pourrait profiter à un pourcentage considérable d'étudiants.

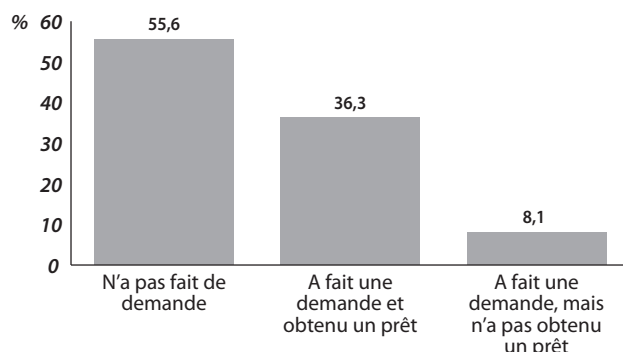
Les répondants qui dépendaient d'autres sources de financement avaient aussi tendance à faire une demande de prêt étudiant gouvernemental, y compris ceux qui dépendaient principalement de l'aide financière de leur famille (22,2 % de ces derniers avaient aussi fait une demande de prêt étudiant), de leur épargne personnelle (25,3 %) et d'un revenu d'emploi (49,5 %). Ces résultats montrent qu'un important pourcentage de répondants qui dépendaient principalement d'autres sources de

financement comptaient également se prévaloir de programmes de prêts étudiants gouvernementaux.

Plus de la moitié des répondants (55,6 %) n'avaient jamais fait de demande de prêt étudiant gouvernemental au moment de l'enquête. Environ un tiers (36,3 %) avaient fait une demande qui avait été acceptée.

Pièce 6-12

Demandes de prêt étudiant



Résultats en pourcentages
 Résultats pondérés
 N=1103

L'obtention d'un prêt étudiant gouvernemental a eu une incidence sur la poursuite d'études postsecondaires. Près de 40 % des répondants qui avaient fait une demande de prêt qui a été rejetée ne fréquentaient pas d'établissement postsecondaire au moment de l'enquête, comparativement à 25,3 % des répondants qui avaient obtenu un prêt. Les répondants ayant déclaré que leur situation financière était un obstacle à la poursuite des études souhaitées étaient plus nombreux à faire une demande de prêt étudiant (60,5 %) que les autres (43,6 %).

Des répondants de tous les types d'établissements ont déclaré dépendre de prêts étudiants gouvernementaux. Plus précisément :

- 51,2 % des étudiants universitaires avaient fait une demande de prêt étudiant, et 43,3 % en avaient obtenu un;
- 58,1 % des étudiants de collèges communautaires avaient fait une demande de prêt étudiant, et 48,8 % en avaient obtenu un;
- 58,6 % des étudiants inscrits à des programmes de formation professionnelle ou d'apprentissage avaient fait une demande de prêt étudiant, et 48,3 % en avaient obtenu un;

Les répondants résidant dans la ville où se trouvait leur école secondaire étaient moins nombreux à avoir fait une demande de prêt étudiant (40,5 %) que les répondants résidant ailleurs (59,5 %).

6.1.6 Projets concernant la poursuite d'études postsecondaires

On a demandé aux répondants inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'enquête quel diplôme ils prévoyaient obtenir. Parmi les répondants qui avaient l'intention d'entreprendre des études ou une formation postsecondaire, près des deux tiers (65,5 %) ont déclaré qu'ils avaient l'intention d'obtenir un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat. Un répondant sur cinq a déclaré qu'il s'attendait à obtenir un certificat ou un diplôme (19,2 %).

Pièce 6-13

Quel diplôme prévoyez-vous obtenir au cours des cinq à dix prochaines années?

Durée/diplôme	Nombre	%
Certificat ou diplôme obtenu en moins d'un an	23	3,7
Certificat ou diplôme obtenu après une ou deux années d'études	69	10,8
Certificat ou diplôme obtenu après trois années d'études	30	4,7
Certificat d'ouvrier spécialisé	20	3,2
Baccalauréat	219	34,3
Maîtrise	142	22,4
Doctorat	56	8,8
Diplôme de médecine, de médecine dentaire ou de droit	52	8,1
Titre professionnel	25	3,9
Total	637	100,0

Résultats pondérés

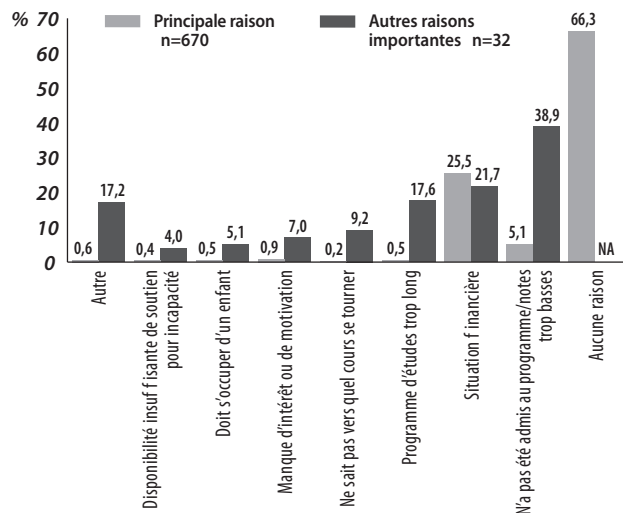
Les aspirations des répondants concernant leurs études étaient reliées à la scolarité des parents. Les parents de près de la moitié des répondants qui souhaitaient obtenir un diplôme universitaire avaient terminé un programme collégial ou universitaire.¹² Par contre, les répondants dont les parents avaient un niveau de scolarité primaire ou secondaire étaient plus nombreux à suivre des cours menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. On a demandé aux répondants inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'enquête si des obstacles les empêcheraient d'aller aussi loin qu'ils voulaient dans leurs études. Deux tiers croyaient qu'aucun obstacle ne les empêchait de poursuivre des études ou une formation postsecondaire. Toutefois, près d'un quart des répondants ont déclaré que leur situation financière était

¹² Scolarité de la mère. Une corrélation semblable existe avec la scolarité du père.

un obstacle à la poursuite des études souhaitées. Près de quatre répondants sur dix qui voyaient leur situation financière comme un obstacle avaient un prêt étudiant gouvernemental pour principale source de financement (36,7 %), comparativement à la moyenne globale de 25,5 %.

Pièce 6-14

Obstacles à la poursuite d'études ou d'une formation postsecondaires



Résultats pondérés

Résultats en pourcentages

Le total des autres raisons est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

Les répondants qui résidaient hors du Nouveau-Brunswick (mais au Canada) ont été plus nombreux à déclarer que leur situation financière constituait un obstacle à la poursuite des études souhaitées (33,6 %) que les répondants au Nouveau-Brunswick (23,9 %). Les répondants qui s'étaient déclarés Autochtones ont été moins nombreux à dire qu'il existait des obstacles financiers à la poursuite de leurs études postsecondaires (15,8 %), par rapport aux répondants non-autochtones (25,8 %); ceci pourrait être attribuable au soutien que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) offre aux étudiants autochtones par l'entremise du Programme d'enseignement postsecondaire (PEP).¹³

Les répondants handicapés étaient plus nombreux à déclarer que leur situation financière constituait un obstacle à la poursuite d'études postsecondaires (40 %), par rapport à ceux qui ne le sont pas (25,2 %). Environ 7 % des répondants handicapés ont déclaré que l'insuffisance du

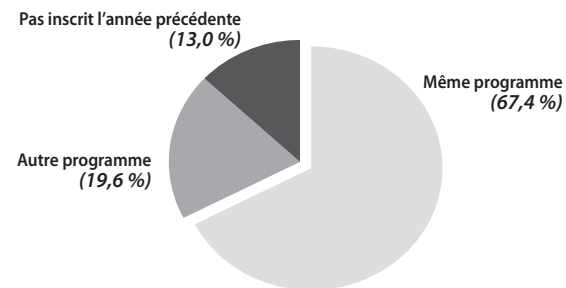
soutien offert aux personnes handicapées était un obstacle à la poursuite des études souhaitées.

6.1.7 Raisons motivant un changement d'études postsecondaires ou leur abandon

Au moment de l'enquête, 19,6 % de tous les répondants étaient inscrits à un programme autre que celui auquel ils étaient inscrits l'année précédente et 13,0 % ont déclaré ne pas avoir été inscrits à un programme postsecondaire l'année précédente.

Pièce 6-15

Inscription à un programme postsecondaire durant l'année ayant précédé l'enquête



Résultats pondérés

Résultats en pourcentages

N=670

La raison la plus souvent citée par les répondants pour expliquer leur changement de programme était que celui-ci ne les intéressait plus, ou qu'ils voulaient passer à autre chose (42,6 %). Moins d'un cinquième des répondants ont déclaré avoir terminé leur programme d'un an ou s'être inscrits à un autre programme pour être admis à leur programme actuel (15,5 %).

¹³ Comprend le Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire, le Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université et le Programme d'aide aux étudiants indiens.

Pièce 6-16

Les trois facteurs les plus importants qui ont influé sur la décision de changer de programme

Raison	Université N=82	Collège N=27	Formation profession- nelle N=14	Total %
Le programme ne m'intéressait plus/je voulais passer à autre chose.	40,2	29,6	42,9	42,6
Le programme ne correspondait pas à mes attentes.	19,5	11,1	7,1	16,7
J'avais terminé le programme (p. ex. programme d'un an ou programme suivi pour être admis au programme actuel).	12,2	25,9	14,3	15,5
Le programme était difficile.	7,3	0,0	0,0	9,1
Je craignais de ne pas trouver d'emploi une fois le programme terminé.	2,4	3,7	0,0	4,8
Raisons financières (p. ex. le programme actuel est moins coûteux ou est donné dans une ville plus près de ma résidence permanente, ce qui m'a permis de réduire les frais).	2,4	0,0	0,0	4,3
J'avais été placé sur la liste d'attente du programme actuel et j'ai fini par être admis.	2,4	3,7	0,0	2,3
Inaccessibilité du soutien aux personnes handicapées (Nouveau-Brunswick)	1,2	0,0	0,0	0,6
Je voulais me rapprocher de ma résidence permanente et de ma communauté.	0,0	0,0	0,0	0,0
Mes besoins ont changé, et le programme n'était pas offert à temps partiel.	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre	12,2	25,9	35,7	21,3

* Les totaux des pourcentages sont supérieurs à 100 % en raison des réponses multiples.
n=128

Les répondants qui fréquentaient un collège étaient plus nombreux à avoir terminé leur programme précédent (25,9 %) que les répondants fréquentant l'université ou un établissement privé de formation professionnelle. Les répondants qui allaient à l'université étaient plus nombreux à déclarer que le programme ne correspondait pas à leurs attentes (19,5 %) que les répondants inscrits à un autre type d'établissement.

On a demandé aux répondants qui avaient déjà été inscrits à un programme postsecondaire, mais qui ne l'étaient pas au moment de l'enquête, la raison pour laquelle ils avaient abandonné leurs études. Près de la moitié des répondants

avaient terminé leur programme avec succès (47,7 %). Les constatations suivantes touchent les répondants qui avaient abandonné leurs études pour d'autres raisons :

- près de 40 % avaient abandonné un programme d'une durée d'un an avant de l'avoir terminé et 37,7 %, un programme pluriannuel durant sa première année;
- peu de répondants avaient abandonné leurs études durant la deuxième année de leur programme (6,6 %).

Pièce 6-17

Achèvement ou abandon d'un programme postsecondaire

	Nombre	%
Ont terminé le programme avec succès	86	47,7
Ont abandonné leurs études	96	52,3
Avant la fin d'un programme d'un an ou moins	39	21,3
Durant la première année d'un programme pluriannuel	30	16,4
À la fin de la première année d'un programme pluriannuel	16	8,7
Durant la deuxième année d'un programme pluriannuel	12	6,6
Total	183	100,0

Réponses pondérées

Les répondants qui avaient abandonné leur programme postsecondaire avant de l'avoir terminé ont cité plusieurs raisons. Il est à noter que les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse (cases ombrées de la pièce 6-18), et que certaines de ces réponses comprenaient des sous-catégories pour lesquelles les répondants pouvaient répondre oui ou non à chacune des entrées. Voici les principales constatations :

- La raison la plus souvent citée pour justifier l'abandon d'études postsecondaires était que le programme ne correspondait pas aux attentes du répondant (36,6 %).
- Pour un autre tiers des répondants, le programme auquel ils étaient inscrits ne les intéressait plus (30,1 %).
- Des raisons financières ont été invoquées par 18,3 % des répondants, les plus courantes étant que le répondant n'avait pas réussi à amasser suffisamment d'argent pour poursuivre ses études (14,0 %), qu'il avait peur de trop s'endetter (12,9 %) ou que quitter la maison coûterait trop cher (12,9 %).
- Presque tous les répondants qui ont déclaré que leur programme ne les intéressait plus ont dit souhaiter reprendre un jour leurs études; environ neuf répondants sur dix de ce groupe désiraient continuer à travailler et gagner de l'argent.
- Peu de répondants ont déclaré que des raisons familiales ou personnelles (4,3 %), la maladie (3,2 %) ou le

manque de soutien pour incapacité (1,1 %) avaient motivé l'abandon de leurs études.

Pièce 6-18

Raisons de l'abandon d'un programme postsecondaire

Raison	Nombre	%
Le programme ne correspondait pas à mes attentes.	34	36,6
Le programme était difficile.	16	17,2
Raisons financières	17	18,3
Je n'ai pas réussi à amasser suffisamment d'argent.	13	14,0
Je crains d'être trop endetté.	12	12,9
Il m'en coûterait trop cher de quitter la maison.	12	12,9
Je voulais gagner de l'argent tout de suite.	10	10,8
Le programme qui m'intéresse est trop coûteux.	8	8,6
Les avantages de la formation ou des études postsecondaires ne valent pas le coût.	5	5,4
Manque d'intérêt	28	30,1
J'étudierai un jour.	27	29,0
Je veux continuer à travailler et à gagner de l'argent.	25	26,9
Je prévois examiner les carrières et les programmes d'études qui s'offrent à moi avant de prendre une décision.	25	26,9
Je veux faire une pause dans mes études.	18	19,4
Je veux voyager avant de prendre une décision concernant les études postsecondaires.	15	16,1
Les études postsecondaires ne m'aideront pas à trouver du travail.	2	2,2
Indécis quant à mon choix de carrière	12	12,9
Je n'ai pas encore fait de choix de carrière.	11	11,8
Je n'ai pas suffisamment d'information sur les options qui s'offrent à moi au postsecondaire.	8	8,6
Raisons personnelles ou familiales	4	4,3
Je ne veux pas quitter ma résidence permanente et ma communauté.	1	1,1
Maladie	1	1,1
Emploi	3	3,2
Je subviens à mes besoins.	3	3,2
Je veux travailler.	3	3,2
Je veux gagner de l'argent dans un but bien précis (voyage, achat d'une voiture, etc.).	3	3,2
Je veux gagner de l'argent en vue de retourner aux études un jour.	1	1,1
Inaccessibilité du soutien pour incapacité ou logement	1	1,1
Autre	15	16,1

* Les totaux des pourcentages sont supérieurs à 100 % en raison des réponses multiples.

* Les pourcentages sont basés sur les réponses valides.
n=93

6.2 Activités non scolaires après le secondaire

6.2.1 Emploi et autres activités non scolaires après le secondaire

Plus d'un répondant sur cinq n'avait jamais été inscrit à un programme postsecondaire après le secondaire (22,7 %). On a demandé à ces répondants quelle avait été leur principale activité après avoir terminé le secondaire et les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas souhaité (ou pu) suivre des études ou une formation postsecondaires.

Comme le montre la pièce 6-19, la majorité des répondants (84,0 %) qui n'avaient pas poursuivi des études ou une formation postsecondaires après le secondaire travaillaient à temps partiel ou à temps plein. Un faible pourcentage (1,3 %) étaient travailleurs autonomes, et seulement 2,2 % étaient au chômage et à la recherche d'un emploi. Plus de 2 % des répondants avaient voyagé depuis la fin du secondaire.

Pièce 6-19

Emploi et autres activités non scolaires entre le secondaire et les activités postsecondaires

	Nombre	%
Inscrit au secondaire	4	1,5
Travaillait à plein temps	183	73,3
Travaillait à temps partiel	27	10,7
Travailleur autonome	3	1,3
Au chômage, à la recherche d'un emploi	5	2,2
Au chômage, ne cherchait pas d'emploi	1	0,3
En voyage	6	2,5
Bénévolat	1	0,2
S'occupait de la famille, du ménage ou de la maison	5	2,1
Maladie ou handicap	3	1,1
Autre	12	4,8
Total	250	100,0

Parmi les répondants qui travaillaient à temps plein durant la période entre le secondaire et les études postsecondaires, près de trois sur dix ont déclaré que des raisons financières constituaient toujours l'obstacle le plus important à la poursuite de leurs études (29,0 %). De plus, les répondants constituant la plus grande portion de ce groupe ont déclaré qu'ils comptaient utiliser principalement des prêts étudiants pour financer leurs études futures (34,4 %), ou bien leur épargne personnelle (19,2 %) ou un revenu d'emploi (13,6 %).

6.2.2 Raisons de ne pas poursuivre d'études postsecondaires

Les répondants qui ne suivaient pas un programme postsecondaire après le secondaire ont fourni plusieurs raisons pour expliquer leur décision. Il est à noter que les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse (cases ombrées de la pièce 6-20), et que certaines de ces réponses comprenaient des sous-catégories pour lesquelles les répondants pouvaient répondre oui ou non à chacune des entrées.

Aucune des raisons présentées à la pièce 6-20 n'a été citée par plus d'un tiers des répondants comme principale raison de ne pas avoir entrepris d'études secondaires. Voici les principales constatations concernant les obstacles rencontrés :

- La majorité des répondants qui n'ont pas poursuivi des études ou une formation postsecondaires pour des raisons financières ont déclaré avoir eu peur de trop s'endetter. Quatre répondants sur cinq voulaient gagner de l'argent immédiatement, tandis que deux tiers des répondants n'avaient pas réussi à amasser suffisamment d'argent pour poursuivre leurs études.
- Plus d'un quart (31,0 %) des répondants ont déclaré qu'ils ne savaient pas quelle carrière choisir.
- Parmi les répondants qui n'étaient tout simplement pas intéressés par des études postsecondaires, 86,1 % ont déclaré vouloir continuer à travailler pour gagner de l'argent, bien que 77,8 % aient déclaré vouloir poursuivre ultérieurement des activités postsecondaires.

On a comparé les répondants ayant abandonné leurs études postsecondaires à ceux qui n'avaient jamais fréquenté un établissement postsecondaire. Les différences constatées sont résumées ci-après :

- Les répondants qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire ont été plus nombreux à citer des raisons financières comme obstacle à la poursuite de leurs études (28,9 %), par rapport aux répondants qui avaient abandonné leurs études (18,3 %). Plus précisément, les répondants qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire étaient plus nombreux à avoir peur de trop s'endetter (25,5 %) que les répondants qui avaient abandonné leurs études (12,9 %).
- Les répondants qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire étaient plus nombreux à déclarer qu'ils n'avaient pas choisi de carrière (31,0 %), que ceux qui avaient abandonné leurs études (12,9 %).

Pièce 6-20

Raisons de ne pas faire d'études postsecondaires

Raison	Nombre	%
Je ne satisfaisais pas aux conditions d'admission ou je n'ai pas été admis à l'un des programmes qui m'intéressaient.	13	5,4
Je ne répondais pas aux conditions d'admission de l'établissement.	7	2,9
Je n'avais pas suivi les cours préalables.	10	4,2
Raisons financières	69	28,9
Je crains d'être trop endetté.	61	25,5
Je voulais gagner de l'argent tout de suite.	53	22,2
Je n'ai pas réussi à amasser suffisamment d'argent.	44	18,4
Il m'en coûterait trop cher de quitter la maison.	42	17,6
Le programme qui m'intéresse est trop coûteux.	34	14,2
Les avantages de la formation ou des études postsecondaires ne valent pas le coût.	17	7,1
Manque d'intérêt	36	15,1
Je veux continuer à travailler et à gagner de l'argent.	31	13,0
J'étudierai un jour.	28	11,7
Je prévois examiner les carrières et les programmes d'études qui s'offrent à moi avant de prendre une décision.	26	10,9
Je veux faire une pause dans mes études.	24	10,0
Je veux voyager avant de prendre une décision concernant les études postsecondaires.	16	6,7
Les études postsecondaires ne m'aideront pas à trouver du travail.	8	3,3
Indécis quant à mon choix de carrière	74	31,0
Je n'ai pas encore fait de choix de carrière.	71	29,7
Je n'ai pas suffisamment d'information sur les options qui s'offrent à moi au postsecondaire.	29	12,1
Raisons personnelles ou familiales	24	10,0
Mes obligations familiales actuelles sont plus importantes.	19	7,9
Je ne veux pas quitter ma résidence permanente et ma communauté.	7	2,9
Ma famille ne m'aide pas financièrement.	4	1,7
Ma famille ne m'encourage pas.	2	0,8
J'ai un emploi.	24	10,0
Je subviens à mes besoins.	23	9,6
Je veux travailler.	23	9,6
Je veux gagner de l'argent dans un but bien précis (voyage, achat d'une voiture, etc.)	20	8,4
Je veux gagner de l'argent en vue de retourner aux études un jour.	14	5,9
Je viens en aide à ma famille.	4	1,7
J'ai créé mon entreprise.	1	0,4
Le programme qui m'intéressait n'était pas offert dans ma région.	2	0,8
La liste d'attente du programme qui m'intéressait était trop longue.	2	0,8
L'employeur ne pouvait pas parrainer ma participation à un programme d'apprentissage enregistré.	1	0,4
Maladie	3	1,4
Inaccessibilité du soutien pour incapacité/ logement	1	0,4
Autre	52	21,8

* Les totaux des pourcentages sont supérieurs à 100 % en raison des réponses multiples.

* Les pourcentages sont basés sur les réponses valides.
n=239

6.2.3 Projets d'études postsecondaires

En ce qui concerne les répondants qui n'étaient pas inscrits à un programme postsecondaire, plus du tiers (34,4 %) sont retournés à l'école secondaire pour améliorer leurs notes, par intérêt général ou pour d'autres raisons.

Pièce 6-21

Retour à l'école secondaire depuis juin 2003

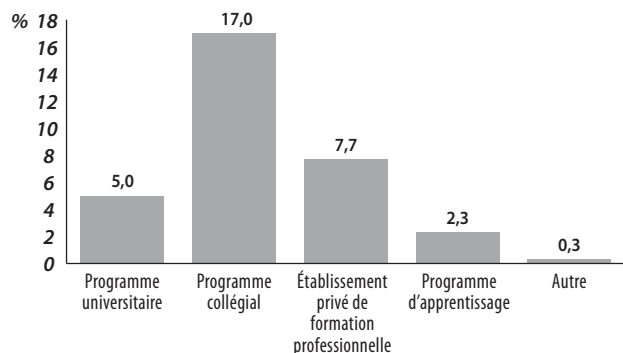
	Nombre	%
Oui	103	34,4
Améliorer mes notes	35	11,7
Suivre des cours obligatoires pour être admis au programme qui m'intéresse.	13	4,3
Intérêt général	6	2,0
Autre	49	16,4
Non	196	65,5
Total	299	100,0

Réponses non pondérées

Parmi les répondants qui n'étaient pas inscrits à un programme postsecondaire, 28,9 % avaient fait une demande d'admission à un tel programme depuis juin 2003. Certains répondants qui ne s'étaient pas inscrits à des études postsecondaires après le secondaire avaient fait des demandes d'admission auprès de divers types d'établissement. Comme le montre la pièce 6-22, 17,0 % des répondants non inscrits à un programme postsecondaire avaient fait une demande d'admission à un programme collégial à un moment donné.

Pièce 6-22

Demandes d'admission à des programmes postsecondaires depuis la fin du secondaire



Plus des deux tiers des répondants (68,8 %) ont déclaré qu'ils prévoient s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Les répondants qui comptaient entreprendre des études ou une formation postsecondaires ont cité divers facteurs comme conditions préalables à leur inscription. Plus précisément, près de la moitié d'entre eux (48,2 %) ont déclaré qu'ils devront avoir une meilleure idée de la carrière envisagée avant de s'inscrire, tandis

que 10 % ont déclaré qu'ils devront disposer de ressources financières suffisantes.

Seulement un répondant sur huit (12,1 %) a déclaré ne pas compter s'inscrire à un programme d'études postsecondaires, tandis que 19,1 % étaient indécis à ce sujet.

Pièce 6-23

Projets d'études ou de formation postsecondaires

	Nombre	%
Oui	299	68,8
Raisons de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires		
Je serai plus en mesure de faire un choix de carrière.	144	48,2
Je disposerai de ressources financières suffisantes.	30	10,0
Je serai mieux informé des options qui s'offrent à moi en matière de formation ou d'études postsecondaires.	22	7,4
J'aurai suivi les cours préalables.	7	2,3
J'ai été admis au programme d'études postsecondaires qui m'intéressait.	3	1,0
J'aurai le statut d'étudiant adulte.	4	1,3
Vous aurez la documentation formelle pour incapacité (Nouveau-Brunswick)	1	0,3
Autre	119	39,8
Non	53	12,1
Indécis	83	19,1

Le total des pourcentages des raisons est supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

On a demandé aux répondants qui ont répondu « oui » à la question : « Prévoyez-vous vous inscrire à un programme d'études postsecondaires un jour? » quelles seraient leurs sources de financement. La réponse la plus fréquemment citée a été les prêts étudiants gouvernementaux (43,8 %), puis le revenu d'emploi (19,0 %). Plus d'un tiers des répondants (36,5 %) ont déclaré qu'ils ne disposeraient d'aucune source secondaire de revenu pour financer leurs études. En revanche, 18,8 % des répondants ont déclaré qu'un revenu d'emploi constituerait leur source de financement secondaire.

Comparativement aux répondants inscrits à un programme d'études postsecondaires au moment de l'enquête (section 6.1), en ce qui concerne la source de financement de leurs études, les répondants non inscrits à un programme d'études postsecondaires présentaient les caractéristiques suivantes :

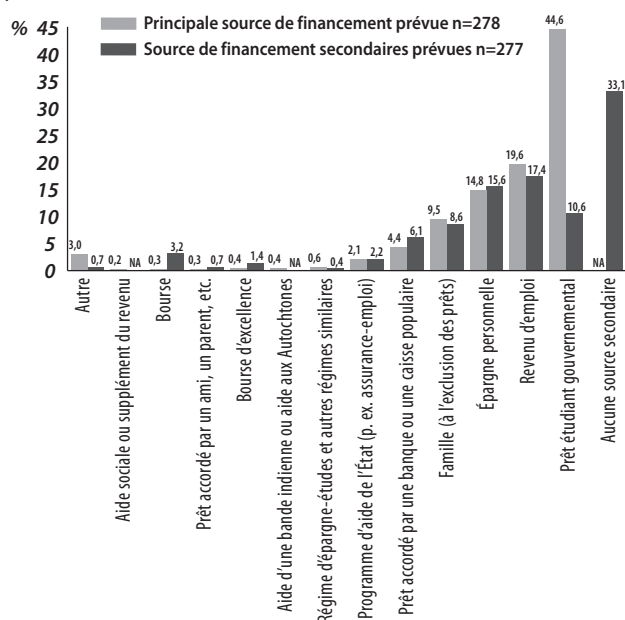
- ils étaient plus nombreux à compter sur un prêt étudiant gouvernemental comme principale source de financement (44,6 %, comparativement à 33,3 %);

- ils étaient moins nombreux à pouvoir compter sur un soutien familial autre qu'un prêt (9,5 %, comparativement à 25,1 % ont cité leur famille comme principale source de financement);
- ils étaient plus nombreux à compter principalement sur leur épargne personnelle (14,8 %, comparativement à 11,4 %).

Cette analyse souligne les obstacles financiers auxquels font face les personnes non inscrites à un programme postsecondaire.

Pièce 6-24

Source prévue de financement des études postsecondaires



Résultats pondérés

Résultats en pourcentages

Le total des pourcentages de sources secondaires peut être supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

On a demandé aux répondants qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire s'ils prévoyaient poursuivre des études postsecondaires. Le plus fort pourcentage de répondants ont déclaré qu'ils prévoyaient suivre un cours menant à l'obtention d'un certificat ou diplôme après une ou deux années d'études (37,4 %). Près d'un quart des répondants ont déclaré qu'ils comptaient étudier en vue d'un baccalauréat (24,3 %). Un répondant sur sept a déclaré vouloir obtenir un certificat d'ouvrier spécialisé (14,3 %); ce pourcentage est bien supérieur au pourcentage de répondants qui étaient inscrits à un programme d'apprentissage au moment de l'enquête (1,9 %).

Pièce 6-25

Quel diplôme prévoyez-vous obtenir au cours des cinq à dix prochaines années?

	Nombre	%
Certificat ou diplôme obtenu en moins d'un an	11	4,3
Certificat ou diplôme obtenu après une à deux années d'études	91	37,4
Certificat ou diplôme obtenu après trois années d'études	19	7,9
Certificat d'ouvrier spécialisé	35	14,3
Baccalauréat	59	24,3
Maîtrise	14	5,7
Doctorat	2	0,8
Diplôme de médecine, de médecine dentaire ou de droit	10	4,2
Titre professionnel	3	1,1
Total	244	100,0

Résultats pondérés

Les répondants qui comptaient étudier en vue d'un certificat ou suivre un programme d'apprentissage étaient plus nombreux à avoir des parents ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (62,2 % des répondants comptant suivre ce type de programme, par rapport à 58,5 % du total des répondants).¹⁴ Les répondants qui comptaient entreprendre des études universitaires étaient plus nombreux à avoir des parents ayant un diplôme collégial ou universitaire (47,9 %, par rapport à 39,3 % du total des répondants).

¹⁴ Scolarité de la mère. Une corrélation semblable existe avec la scolarité du père.

Section 7 : Conclusions et recommandations

Les conclusions de l'Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire sont présentées ci-dessous.

Profil des répondants

Selon les résultats de l'Enquête de suivi auprès d'étudiants du secondaire, un fort pourcentage d'étudiants avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires (96 %). Bien que 14,9 % des répondants n'aient pas obtenu leur diplôme en juin 2003, 9,9 % l'ont obtenu par la suite. Ces résultats révèlent un taux de diplomation bien plus élevé que le taux national révélé pour 1999 par l'Enquête auprès des jeunes en transition.

La plupart des répondants s'étaient inscrits à un programme postsecondaire après le secondaire. Soixante et un pour cent des répondants étaient inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'enquête et 8 % avaient terminé un programme postsecondaire. Ceci représente une augmentation par rapport aux 64 % des membres de la promotion de 2002 qui suivaient ou avaient terminé un programme postsecondaire en 2004.

Bien que la majorité des répondants fussent toujours au Nouveau-Brunswick au moment de l'enquête, la plupart des répondants qui se trouvaient dans la province s'attendaient à en partir un jour. L'inscription à un programme postsecondaire était une des principales raisons de quitter sa ville natale. La plupart des répondants qui vivaient hors du Nouveau-Brunswick étaient partis pour fréquenter un établissement postsecondaire. Les répondants qui comptaient quitter la province un jour étaient aussi motivés par les possibilités d'emploi et d'études.

Études secondaires

Un peu moins des deux tiers des répondants avaient participé à des activités parascolaires durant le secondaire. Les notes signalées par les répondants qui ont déclaré avoir participé à de telles activités étaient supérieures à celles des répondants qui n'y avaient pas participé. En revanche, le fait d'avoir travaillé durant les études secondaires n'avait pas une incidence sensible sur le rendement scolaire.

Environ 66 % des répondants avaient travaillé durant leurs études secondaires. Parmi eux, le pourcentage de répondants ayant déclaré avoir travaillé pour se faire de l'argent de poche était inférieur à celui révélé par l'enquête précédente (69,3 % par rapport à 89 %). La plupart des répondants ont déclaré avoir travaillé pour gagner de

l'argent de poche plutôt que pour amasser de l'argent en vue de leurs études postsecondaires. Moins d'un répondant sur cinq avait travaillé pour amasser de l'argent à cette fin.

Les diplômés du secondaire qui ont répondu à l'enquête étaient plus nombreux que les non-diplômés à penser que le secondaire les avait bien préparés aux études et à la formation postsecondaire et à leur carrière. La recommandation la plus fréquemment citée par les répondants diplômés du secondaire était de rendre les études secondaires plus exigeantes, tandis que les non-diplômés étaient plus nombreux à recommander un éventail plus vaste de cours et plus d'information sur les options de carrière durant le secondaire.

Les principaux facteurs ayant influé sur la participation à des programmes postsecondaires sont décrits ci-dessous.

- Les parents demeuraient la principale source d'influence quant aux projets postsecondaires des répondants des promotions de 2002 et 2003. Les répondants inscrits à un programme postsecondaire étaient plus nombreux à déclarer que leurs parents les avaient encouragés à faire des études postsecondaires que les répondants qui n'étaient pas inscrits à un tel programme.
- L'argent constituait également un important facteur de motivation pour la poursuite d'études postsecondaires. La perspective d'un emploi bien rémunéré avait motivé 77,4 % des répondants dans leur choix concernant de telles études.
- Les notes constituaient un facteur déterminant de l'inscription à un programme postsecondaire.
- La scolarité des parents déterminait fortement les activités postsecondaires des répondants. Les répondants ayant déclaré qu'au moins un de leurs parents avait une formation postsecondaire étaient plus nombreux à s'inscrire à un programme postsecondaire que les répondants dont les parents n'avaient reçu qu'un enseignement primaire ou secondaire.
- Les répondants qui s'occupaient de personnes à charge étaient moins nombreux à poursuivre des activités postsecondaires.
- Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à entreprendre des études postsecondaires.

Formation postsecondaire

La plupart des répondants qui faisaient des études postsecondaires étaient inscrits à un programme de cours universitaire ou collégial à temps plein et non à distance. Les facteurs les plus influents dans le choix d'un programme postsecondaire étaient les suivants :

- l'offre du programme par un établissement donné;
- l'influence de la famille concernant le choix du programme;
- l'instruction dans la langue souhaitée;
- la réputation de l'établissement ou du programme.

Les trois principales sources de financement des activités postsecondaires citées par les répondants étaient les prêts étudiants gouvernementaux, la famille et un revenu d'emploi. Les répondants inscrits à des programmes de formation professionnelle et les répondants poursuivant des activités postsecondaires à l'extérieur du Nouveau-Brunswick étaient plus nombreux à dépendre de prêts étudiants.

L'obtention de prêts étudiants gouvernementaux avait une incidence sur la décision des répondants de fréquenter ou non un établissement postsecondaire. Les répondants qui n'avaient pas obtenu de prêt étudiant après en avoir fait la demande étaient moins nombreux à fréquenter par la suite un établissement postsecondaire. Les répondants ayant déclaré que leur situation financière était un obstacle à l'achèvement d'activités postsecondaires étaient plus nombreux à faire une demande de prêt étudiant. Globalement, un répondant sur quatre a déclaré que sa situation financière était un obstacle à la poursuite des études souhaitées.

Près d'un répondant sur dix avait abandonné ses activités postsecondaires. Un motif fréquent de changement ou d'abandon de programme était un manque d'intérêt pour le programme. Près de 40 % des répondants qui avaient abandonné leurs études postsecondaires estimaient que le programme ne correspondait pas à leurs attentes, tandis que près d'un répondant sur cinq avait abandonné ses études pour des raisons financières.

Activités non scolaires après le secondaire

Un répondant sur cinq n'avait jamais fréquenté d'établissement postsecondaire. La plupart de ces répondants travaillaient à temps plein depuis la fin de leurs études secondaires. Parmi les principaux motifs cités pour ne pas avoir entrepris d'activités postsecondaires figuraient la peur de trop s'endetter et l'indécision quant au choix de carrière. Parmi les répondants qui n'étaient pas inscrits à un programme postsecondaire, plus d'un quart avaient fait une demande d'admission à un tel programme depuis juin 2003, et plus des deux tiers ont déclaré qu'ils comptaient poursuivre des activités postsecondaires ultérieurement.

Recommandations

Étant donné qu'on a constaté que les répondants avaient commencé à songer à des activités postsecondaires tôt durant le secondaire, il est recommandé d'offrir dès la neuvième année de l'information et une orientation pour la planification de ces activités. Ceci est important pour tous les types de programmes, surtout à cause des préalables des programmes postsecondaires, qui influent sur le choix de cours au secondaire (p. ex. des cours de mathématiques et de physique pour les programmes d'apprentissage).

L'orientation pour la planification de carrière et le choix de cours est peut-être particulièrement importante pour les non-diplômés, puisque les répondants qui n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires étaient plus nombreux que les diplômés à demander davantage d'aide de la part de conseillers d'orientation et d'information sur les options de carrière. Comme les parents, d'autres membres de la famille et d'autres modèles exercent une influence importante sur les choix des étudiants quant à leurs activités postsecondaires, l'information sur les exigences des programmes postsecondaires devrait faire l'objet de discussions avec les étudiants ainsi qu'avec les personnes qui jouent un rôle important dans la vie de ces derniers.

La majorité des répondants étaient au courant de l'information sur l'emploi et la formation offerte par RHDCC, et près de trois répondants sur dix l'avaient déjà utilisée. La plupart de ces derniers estimaient que l'information était utile pour la recherche d'emploi et le choix d'une carrière, mais un plus petit nombre trouvaient que l'information était utile pour le choix de cours. Ceci est particulièrement intéressant, étant donné que plusieurs programmes postsecondaires exigent que les étudiants se préparent tôt à la carrière qui les intéresse. Aussi, il serait utile d'inclure à l'information sur l'emploi et la formation offerte par RHDCC davantage de renseignements

¹⁵ For example, the probability associated with the High School Grades variable was calculated as follows:

Probability of attending PSE (base case):	0.736
Odds ratio (with only a constant in the model):	$0.736 / (1 - 0.736) = 2.788$
Odds ratio for High School Grades variable:	5.960
New odds ratio:	$2.788 * 5.960 = 16.616$
Probability of attending PSE with A or B grades:	$16.616 / (1 + 16.616) = 0.943$ or 94.3%
Change in probability from base case:	$0.943 - 0.736 = 0.207$ or 20.7%

permettant de guider les étudiants dans leur choix de cours au secondaire.

Compte tenu des suggestions des étudiants du secondaire concernant l'amélioration de leur formation, les recommandations suivantes sont formulées :

- Incorporer des activités avancées ou enrichies dans les cours ordinaires afin de stimuler davantage les étudiants.
- Fournir plus de cours de techniques d'étude pour aider les étudiants à se préparer aux études postsecondaires.
- Élargir la prestation de services d'orientation à l'intention, tout particulièrement, des étudiants qui risquent de ne pas obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Étant donné qu'environ un répondant sur cinq ne savait pas où trouver de l'information sur les prêts étudiants gouvernementaux, de meilleures communications à ce sujet seraient utiles. En outre, 17,7 % des répondants qui ne savaient pas où trouver de l'information sur les prêts aux étudiants ont déclaré que leur situation financière constituait un obstacle à la poursuite de leurs études postsecondaires. Une meilleure diffusion de l'information sur les prêts aux étudiants aiderait ces personnes et pourrait réduire le risque qu'elles abandonnent leurs études.

Annexe B

Les résultats de la régression logistique sont présentés à la pièce 1. La colonne intitulée « Coefficient » contient les estimations de paramètres découlant de la régression logistique. La seule variable qui a une incidence négative sur la poursuite d'activités postsecondaires est celle des personnes à charge. Toutes les autres variables ont une influence positive sur la décision de poursuivre des études postsecondaires.

Pièce 1

Résultats de la régression logistique

Variable	Coefficient	Rapport de cotes	Probabilité	Variation de la probabilité
Notes du secondaire	1,785	5,960	0,943	0,207
Encouragement des amis	0,470	1,600	0,817	0,081
Encouragement des parents	0,718	2,050	0,851	0,115
Parents ayant fait des études postsecondaires	0,661	1,937	0,844	0,108
Personnes à charge	-1,605	0,201	0,359	-0,377
Sexe féminin	0,480	1,617	0,818	0,082
Constante	-1,484	0,227	0,388	-0,348

N=1011

Les estimations de l'intérêt concernant l'interprétation du modèle figurent à la colonne intitulée « Rapport de cotes ». Ces estimations reflètent la mesure dans laquelle la cote de poursuite d'études postsecondaires augmente quand le degré d'encouragement des parents, par exemple, augmente par rapport au niveau de référence (aucun encouragement = 0) jusqu'au niveau le plus élevé (fortement encouragé/encouragé = 1). À titre d'exemple, étant donné deux personnes qui présentent, par ailleurs, des caractéristiques semblables, la probabilité d'inscription à un programme postsecondaire de la personne qui a été encouragée par ses parents serait 2,050 fois plus grande que celle de la personne qui n'a pas été encouragée.

Toutefois, il peut être plus utile d'examiner la probabilité de poursuivre des études postsecondaires en fonction des différentes variables indépendantes. Il s'agit des valeurs figurant à la colonne intitulée « Probabilité » de la pièce 5-11. Par exemple, la valeur de probabilité de 0,943 correspondant aux notes du secondaire indique que les personnes qui avaient obtenu des notes A ou B au secondaire avaient tendance à 94,3 % à poursuivre des études postsecondaires. La variation de la probabilité de poursuivre des activités postsecondaires peut également être intéressante. Comme 73,6 % des membres de l'échantillon inclus dans l'analyse étaient inscrits à un programme postsecondaire, chaque répondant présentait une probabilité de 73,6 % de fréquenter un établissement postsecondaire, avant ajustement en fonction des différentes variables indépendantes.

Ce pourcentage peut donc être considéré comme le « scénario de référence »; on peut donc examiner l'incidence (positive ou négative) des différentes variables indépendantes sur la probabilité de poursuite d'études postsecondaires par rapport au scénario de référence.¹⁵ Les valeurs associées ont été calculées et sont présentées dans la colonne intitulée « Variation de la probabilité ».

¹⁵ Par exemple, la probabilité associée aux notes du secondaire a été calculée comme suit :

Probabilité de poursuivre des ÉTUDES POSTSECONDAIRES (scénario de référence) :	0,736
Rapport de cotes (avec seulement une constante dans le modèle) :	$0,736 / (1 - 0,736) = 2,788$
Rapport de cotes pour la variable des notes du secondaire :	5,960
Nouveau rapport de cotes :	$2,788 * 5,960 = 16,616$
Probabilité de poursuivre des ÉTUDES POSTSECONDAIRES quand on a des A ou des B :	$16,616 / (1 + 16,616) = 0,943$ ou 94,3%
Variation de la probabilité par rapport au scénario de référence :	$0,943 - 0,736 = 0,207$ ou 20,7%

Voici l'interprétation des résultats :

- La probabilité qu'une personne qui avait obtenu des notes A ou B au secondaire poursuive des activités postsecondaires est de 94,3 %. Autrement dit, l'obtention de A ou de B au secondaire accroît de 20,7 % la probabilité de poursuivre des études postsecondaires.
 - La probabilité qu'une personne qui est encouragée par ses amis et ses parents à poursuivre des études postsecondaires est de 81,7 % et 85,1 %, respectivement. Autrement dit, les encouragements des amis et des parents accroissent de 8,1 % et 11,5 % respectivement, la probabilité de poursuivre des études postsecondaires.
 - La probabilité qu'une personne dont au moins un parent a fait des études postsecondaires entreprenne des études postsecondaires est de 84,4 %. Autrement dit, la probabilité d'entamer des activités postsecondaires augmente de 10,8 % si au moins un des parents a fait des études postsecondaires.
 - La probabilité qu'une personne ayant au moins une personne à charge entreprenne des études postsecondaires est de 35,9 %. Autrement dit, le fait de s'occuper de personnes à charge réduit de 37,7 % la probabilité d'entreprendre des études postsecondaires.
 - La probabilité qu'une femme fasse des études postsecondaires est de 81,8 % (la probabilité de poursuivre des études postsecondaires augmente de 8,2 % si le répondant est une femme).
-

